



Dossier

L'eau à Cachan, d'hier à aujourd'hui

p. 19

Emploi
Forum des métiers de demain
p. 6

Événement
**Journée internationale des droits
des femmes**
p. 8

4 Instants choisis

6 Grand angle

JEUNESSE • Un forum pour trouver sa voie

8 Actus

- 8 **ÉVÈNEMENT** • Agir ensemble pour les droits des femmes
- 10 **PRÉVENTION** • Des mots sur les maux d'adolescent-es
- 12 **#TAPAROLECOMPTE** • La concertation jeunesse reprend
- 13 **ÉLECTIONS** • Procuration : le bon réflexe !
- 14 **HANDBALL CLUB DE CACHAN** • 50 ans et pas une ride
- 15 **ENVIRONNEMENT** • Frelon asiatique : agir maintenant !
- 16 **PATRIMOINE** • Madame de Provigny, la raison du cœur
- 17 **MUSIQUE** • Rosemary Standley revisite Franz Schubert
- 18 **THÉÂTRE** • Temps forts sur les planches

19 Dossier

L'eau à Cachan, d'hier à aujourd'hui

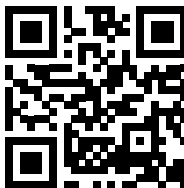
26 Rencontre

Maramé Niang, générosité sans frontière

29 Tribunes

33 Pratique

L'actualité de la ville et vos démarches
sur www.ville-cachan.fr
Suivez-nous sur les réseaux sociaux :



LE MAG. Directrice de la publication : Hélène de Comarmond - Directeur de la rédaction : Arnaud Vareilhias - Rédaction : Fanny Cordière, Alain Jegou, Laurent Muraro, Arnaud Vareilhias - Administration: Mairie, square de la Libération, BP 60600, 94234 Cachan Cedex - www.ville-cachan.fr - Courriel : communication@ville-cachan.fr - Maquette et mise en page : Pellicam SN - Impression : Grenier - Tirage: 15 500 exemplaires. Régie publicitaire: MICRO5 10 rue du Commandant Schloesing 75016 Paris - 06 25 23 65 66 - studioparis@micro5.fr



Si vous ne recevez pas **LE MAG. Cachan**, merci de nous le signaler : communication@ville-cachan.fr

LE MAG . Cachan - mars 2022 N° 323

Hélène de Comarmond

Maire de Cachan

LES ADJOINT·ES À LA MAIRE

1^{er} adjoint

Camille Vielhescaze

Participation citoyenne et initiatives locales, finances

2^e adjointe

Sandrine Churaqui

Solidarités et actions sociales, handicap, seniors

3^e adjoint

Julien Jabouin

Transition écologique, défi climatique, nature en ville et déchets

4^e adjointe

Caroline Carlier

Services publics et modernisation de l'action publique, personnel et dialogue social, tranquillité publique

5^e adjoint

Mohammadou Galoko

Jeunesse, emploi et insertion professionnelle

6^e adjointe

Laetitia Boutrais

Culture et patrimoine, déléguée aux quartiers Cité-Jardins et Ouest-Sud

7^e adjoint

Samuel Besnard

Développement urbain et métropolitain, grands projets, espaces publics

8^e adjointe

Lucie Guillet

Vie associative

9^e adjoint

Dominique Lanoë

Vie scolaire, activités périscolaires et alimentation durable

10^e adjointe

Céline Di Mercurio

Habitat et logement

11^e adjoint

Jacques Foulon

Développement économique

12^e adjointe

Katia Touchet

Petite enfance, déléguée au quartier La Plaine-La Prairie-Courbet

13^e adjoint

Hervé Willaime

Enseignement secondaire et supérieur, recherche, vie étudiante

14^e adjointe

Maëlle Bouglet

Santé et qualité de vie, déléguée aux quartiers Centre-ville, Ouest-Nord et Coteau

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS

Pierre-Yves Robin

Prévention, médiation, sécurité et police municipale

Zeïma Yahaya

Sport et loisirs

David Petiot

Énergies et mobilités

Christine Rescoussié

Bénévolat, relations et solidarités internationales, jumelage

Thomas Kekenbosch

Écologie populaire, économie sociale et solidaire

Catherine Busson

Lutte contre l'isolement et la précarité

Robert Orusco

Commerces et artisanat, affaires funéraires, mémoire

Sylvie Darracq

Collèges

Emmanuelle Mazuet

Accessibilité et proximité des services publics

Yseline Fourtic Dutarde

Droit des femmes et lutte contre les discriminations

Pour rencontrer vos élu-es : **01 49 69 69 81**
ou secretariat.elus@ville-cachan.fr



Margot L'Hermite

Chère Cachanaise, cher Cachanais,

Depuis janvier, la Ville de Cachan est heureuse de compter officiellement une nouvelle école sur son campus. J'ai eu le plaisir d'accueillir l'EPF - école d'ingénieur-es, ainsi que ses élèves et son personnel éducatif, dans le cadre l'inauguration de leurs nouveaux locaux. Aux côtés des élu-es et du conseil d'administration, j'ai pu apprécier le nouveau cadre d'apprentissage proposé par l'EPF, après les travaux de rénovation du bâtiment d'Alembert, qui accueille désormais de nouvelles promotions d'élèves ingénieur-es. L'arrivée de cette nouvelle école ouvre un peu plus le champ de la collaboration entre le campus, ses projets éducatifs et les habitant-es. L'EPF est réputée pour son enseignement d'excellence mais aussi pour son histoire, chargée d'une haute dimension symbolique. Fondée au début du 20^e siècle, cette école était, à l'origine, dédiée à la formation des femmes ingénieures. En 1964, près de 40 % des femmes ingénieures françaises étaient diplômées de l'EPF. Si l'école est aujourd'hui mixte, elle a historiquement contribué à ouvrir le champ de l'ingénierie aux femmes, qui y étaient fortement sous-représentées.

Engagée pour l'égalité, la Ville de Cachan célébrera le 8 mars prochain la Journée internationale des droits des femmes. Cette journée honore les combats menés pour obtenir l'émancipation des femmes, leur indépendance et la reconnaissance de leur égalité avec les hommes. Si certaines victoires passées ont permis aux femmes d'obtenir des

améliorations significatives de leur condition et de leur statut dans la société, il convient de nous inscrire dans cet héritage. Aujourd'hui, l'égalité en matière d'accès à l'éducation et aux droits, ainsi que la lutte contre les discriminations et les violences, demeurent des préoccupations majeures. Il est nécessaire de s'emparer collectivement de ces sujets pour donner à cette journée son sens plein et entier. La Ville et les partenaires associatifs et locaux se sont associés pour vous proposer une programmation riche et ambitieuse autour de la Journée du 8 mars.

Ce mois-ci je vous invite également à prendre connaissance du dossier consacré à l'eau, qui constitue un bien commun et patrimonial autant qu'un marqueur identitaire fort au sein de la ville de Cachan. Le visage, l'histoire et la topographie de notre ville se sont façonnés autour de la Bièvre, affluent de la Seine, qui confère à Cachan une histoire forte et un passé singulier avec Paris. Si la promenade des bords de la Bièvre ou les aqueducs sont les témoins de ce lien avec l'eau, ils nous rappellent qu'il nous appartient collectivement de la préserver au regard des enjeux actuels.

Bien fidèlement,

Hélène de Comarmond
Maire de Cachan



SONS D'HIVER HAUTS EN COULEUR

Les fusions du jazz et des influences musicales du Brésil étaient à l'honneur au festival international Sons d'hiver. Itiberê orquestra família, Hamilton de Holanda et Chano Domínguez ont enflammé le public lors de deux concerts exceptionnels qui se sont tenus le 5 février au théâtre Jacques Carat.



FRÉDÉRIC CLÉMENT À L'ORANGERIE

Le 14 février dernier, Hélène de Comarmond a salué le travail de Frédéric Clément, grand auteur et illustrateur de livres pour la jeunesse, à l'occasion du vernissage de son exposition *40 ans et des années lumières... de livres à l'Orangerie*. L'univers onirique, raffiné et intemporel de l'artiste est à découvrir en famille jusqu'au 30 avril 2022.



© Fanny Cordière-Ferrier



© Henri Perrot

COLOSSE AUX PIEDS D'ARGILE AUPRÈS DES PLUS JEUNES

Dans le cadre de la Semaine olympique et paralympique organisée par la Ville, l'association Colosse aux pieds d'argile est intervenue en février afin de sensibiliser les élèves des classes de cinquième des collèges Paul Bert et Victor Hugo sur les risques de pédocriminalité. 300 élèves ont ainsi pu échanger avec les représentant-es de l'association.



© Michel Aumercier



© Michel Aumercier

DANS L'INTIMITÉ DE ROUKIATA OUEDRAOGO

La bonne humeur s'est invitée sur les planches du théâtre Jacques Carat le 11 février dernier. Roukiata Ouedraogo, chroniqueuse et humoriste sur France Inter, a conté avec autodérision son parcours, riche en péripéties, de son école au Burkina Faso aux scènes parisiennes.

PANIER GARNI POUR LA SAINT-VALENTIN

À l'initiative des commerçant-es, des paniers garnis ont été distribués le samedi 12 février au marché de Cachan. Un joli geste pour remercier les habitant-es de leur fidélité à l'occasion de la Saint-Valentin.



© Michel Aumercier

© EPF



INAUGURATION DE L'EPF SUR LE CAMPUS CACHAN

L'EPF, école d'ingénieur-es, a investi l'emblématique bâtiment d'Alembert anciennement occupé par l'École normale supérieure (ENS). Son inauguration, le 10 février dernier, s'est déroulée en présence d'Hélène de Comarmond, maire de Cachan ; Jean-Yves Le Bouillonnet, député-maire honoraire de Cachan ; Pierre Chasseguet, président de l'EPF ; Jean-Michel Nicolle, directeur général de l'EPF ; Thierry Coulhon, président du Haut conseil de l'évaluation, de la recherche et de l'enseignement supérieur et Véronique Raimbault, présidente de l'association des alumni.



© EPF



© Nicolas Grosmond

JEUNESSE

Le forum des métiers de demain, organisé par la Ville, se tiendra dans les locaux d'aivancity.

Un forum pour trouver sa voie

Permettre à chacun-e de découvrir un métier, de s'informer sur son orientation professionnelle ou d'être recruté-e, tels sont les objectifs du forum des métiers de demain qui se déroulera le vendredi 18 mars prochain, de 8h30 à 18h, dans les locaux de l'École aivancity située sur le campus de Cachan.

Organisé par la Ville, le forum des métiers de demain est ouvert, pour la première fois, aux demandeur-euses d'emploi, diplômé-es ou non, ainsi qu'à toutes celles et ceux qui souhaitent obtenir des informations sur leur choix d'orientation ou leur parcours professionnel. Dans cette perspective, la Ville a réuni ses partenaires et des établissements d'enseignement supérieur tels que l'École spéciale des travaux publics (ESTP), l'École supérieure d'ingénieur-es des travaux de construction (Estic), l'école d'ingénieur-es EPF, l'École d'ostéopathie (Ostéobio), le centre de formation continue spécialisé dans le domaine du génie électrique (Formapelec) ou encore l'Institut universitaire de technologie (IUT). Une cinquantaine d'acteurs économiques, dont une majorité d'entreprises, ont également répondu présent. Les secteurs d'activités représentés sont très larges puisqu'ils couvrent l'artisanat, le commerce, la logistique, la sécurité, la

grande distribution, l'ingénierie, la santé, le social, le sport ou encore la culture.

“ Accueillir ce forum permet d'ouvrir notre établissement en lui donnant toute sa place dans l'écosystème local. ”

Tawhid Chtioui,
président fondateur d'aivancity

Une ouverture sur la ville

En installant le forum au sein d'aivancity, la grande école de l'intelligence artificielle et de la data, la Ville et l'établissement montrent leur volonté de s'associer pour promouvoir des projets qui profitent à toutes et tous. « L'ouverture sur le territoire et notre ancrage dans la ville sont inscrits dans les statuts de l'école. Ils font également partie intégrante de nos missions. Depuis notre installation, nous travaillons étroitement avec la Ville. Accueillir ce forum est très

important pour nous car il permet d'ouvrir notre établissement sur son écosystème local », explique Tawhid Chtioui, le président fondateur d'aivancity qui animera, lors du forum, des conférences sur les métiers de l'intelligence artificielle.

Un forum entièrement repensé

« Cette année, nous avons choisi d'ouvrir le forum à l'ensemble des Cachanais-es et de mettre l'accent sur les métiers de demain, notamment liés aux nouvelles technologies, ainsi que sur les métiers en tension – logistique, transport, distribution – qui ont des besoins de recrutement sur le territoire. Un volet sera également dédié à l'entrepreneuriat », souligne Mohammadou Galoko, maire adjoint délégué à la Jeunesse, à l'emploi et à l'insertion professionnelle. En outre, certaines entreprises qui recrutent assureront des entretiens et quatre conférences thématiques seront prévues tout au long de la journée. La Ville de Cachan tiendra également un stand pour présenter les offres à pourvoir au sein de la collectivité.

Une stratégie de partenariats

Soucieuse de favoriser la formation et l'insertion professionnelle de tous-tes les Cachanais-es, la Ville renforce ses partenariats avec l'ensemble des acteurs de l'emploi, de l'insertion, de la formation, de l'enseignement et de l'entrepreneuriat.

L'enjeu ? Créer des synergies afin de répondre plus efficacement aux besoins des habitant-es, et des jeunes en particulier. « C'est dans cette perspective que la Ville s'est inscrite récemment dans le plan régional d'insertion pour la jeunesse, un dispositif d'accompagnement des jeunes éloignés de l'emploi », indique Karim Idir, chargé de mission emploi et insertion des jeunes, récemment recruté par la Ville pour développer les partenariats avec les opérateurs locaux : les grandes écoles, Pôle emploi ou encore la mission locale. « Le volontarisme de Cachan en matière d'insertion des jeunes nous a permis de lancer très rapidement, et dans de bonnes conditions, notre formation d'éducateur sportif en alternance (BPJEPS sports collectifs) dont bénéficient actuellement une vingtaine de jeunes Cachanais-es », témoigne Maka Haidara, co-fondateur du centre de formation Sport business academy de Rungis. « Nous participons depuis de nombreuses années aux événements organisés par la Ville pour informer le public sur la création et le financement d'entreprises ou plus largement sur l'entrepreneuriat », souligne pour sa part Malik Hadjali, chargé de mission entrepreneuriat et relations entreprises à La Fabrique de Cachan, l'incubateur d'entreprises géré par l'établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre qui accompagne chaque année plusieurs centaines de porteurs de projets, dont de nombreuses Cachanais-es. À l'image d'aivancity, ces partenariats avec la Ville constituent de véritables atouts pour le dynamisme économique et l'attractivité de Cachan. ■

+ Plus d'infos :

Forum des métiers de demain
le vendredi 18 mars
de 8h30 à 18h,
à aivancity, 57 avenue
du président Wilson.
Entrée libre
et gratuite.
Pass vaccinal
et masque
obligatoires.



UNE QUESTION À...



© Margot L'Hermite

Hervé Willaime

adjoint à la maire délégué à l'Enseignement secondaire et supérieur, à la recherche et à la vie étudiante

Pourquoi avoir choisi aivancity pour accueillir ce forum ?

Cachan accueille 6 000 élèves et étudiant-es et plusieurs établissements d'enseignement supérieur

qui délivrent des formations de grande qualité. Depuis sa création, le forum des métiers était traditionnellement organisé sur l'ancien campus de l'École normale supérieure (ENS) puis de l'ESTP. Lorsque j'ai visité les locaux d'aivancity, j'ai trouvé que le cadre se prêtait tout à fait à l'organisation de cette nouvelle édition. Plusieurs espaces, avec des salles adaptées, seront mis à notre disposition, ce qui permettra de faire évoluer cet événement, en mettant l'accent sur les métiers d'avenir – notamment liés aux nouvelles technologies –, et en l'ouvrant aux Cachanais-es qui cherchent un emploi, une formation ou une orientation. Enfin, ce choix est un moyen de faire connaître aivancity qui a signé une convention de partenariat avec la Ville.



© Margot L'Hermite

Mohammadou Galoko

adjoint à la maire délégué à la Jeunesse, à l'emploi et à l'insertion professionnelle

Que propose la nouvelle édition du forum ?

Dans le cadre de la concertation jeunesse organisée par la Ville, des

préoccupations ont été exprimées par les jeunes. Elles portent notamment sur la formation et l'emploi qui sont deux priorités accentuées par le contexte actuel de crise sanitaire. C'est à cette attente, que la Ville de Cachan entend répondre à travers ce forum. Cette année, nous avons repensé la configuration de l'événement puisqu'il prendra place dans la nouvelle école aivancity située sur le campus Cachan. Son contenu a également été revu afin de s'adresser à un très large public : jeunes diplômés ou non, étudiant-es ou actif-ves, à la recherche de conseils pour une orientation, une formation ou encore un emploi. Dans cette perspective, nous avons réuni une cinquantaine d'entreprises et acteurs économiques en y associant nos partenaires tels que l'établissement Grand-Orly Seine Bièvre, la mission locale Innovam ou encore le Pôle emploi de Cachan.



JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

Agir ensemble pour les droits des femmes

À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes qui se tiendra le 8 mars prochain, la Ville de Cachan réaffirme son engagement pour l'égalité entre les femmes et les hommes.



➤ **Plus d'infos :**
 Programmation détaillée
 sur ville-cachan.fr



À Cachan, la Journée internationale des droits des femmes s'étend sur tout le mois de mars avec une programmation qui met en valeur des récits et parcours de femmes ainsi qu'une réflexion sur les stéréotypes de genre et les inégalités femmes-hommes (voir encadré ci-contre). Un engagement qui se traduit également dans les politiques publiques que la Ville de Cachan met en œuvre tout au long de l'année.

Un enjeu de société

La Ville de Cachan s'est engagée très tôt pour la défense des droits des femmes et l'amélioration de l'égalité entre les femmes et les hommes. Comme le souligne Yseline Fourtic-Dutarde, conseillère municipale en charge des droits des femmes et de la lutte contre les discriminations, « les inégalités entre les femmes et les hommes sont structurelles et irriguent tous les pans de la vie individuelle et collective. Elles se traduisent, par exemple, par une

faible mixité des métiers, une persistance des violences sexistes, une représentation prédominante des hommes dans les instances de décision. Les politiques publiques constituent un levier du changement et doivent apporter des réponses concrètes pour réduire les inégalités et agir en faveur des droits des femmes ».

Des actions concrètes

Ainsi, dès 2014, la Ville de Cachan s'est dotée d'un réseau spécifique dédié aux droits des femmes et à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, regroupant des acteurs associatifs et des partenaires institutionnels. En 2020, la Ville a adhéré au centre Hubertine Auclert ainsi qu'au réseau des élu-es contre les violences faites aux femmes. En 2021, des marches exploratoires ont été initiées par les services de la Ville afin de prendre en compte le vécu des Cachanaises dans l'espace public et lutter contre les violences dont elles sont parfois victimes. Sur la question des violences faites

aux femmes, la Ville mène également des actions de sensibilisation lors de temps conviviaux, à l'image de la course La Mirabal, organisée par l'association Tremplin 94 – SOS femmes et soutenue par la Ville. Cette course, à laquelle les habitant-es sont invité-es à participer chaque année, est une action de sensibilisation menée dans le cadre d'un événement sportif fédérateur et familial. Preuve de sa mobilisation, l'équipe de Cachan a ainsi remporté le trophée du plus grand nombre de participant-es en novembre 2021 ! Un partenariat de mise à disposition de plusieurs logements à destination des femmes victimes de violences est également en cours de préparation avec la Mission hébergement logement (MHL).

“ Lorsque les droits des femmes progressent, c'est toute la société qui avance ”

Un engagement qui se poursuit

Dans le cadre de son soutien à la jeunesse, un plan d'action autour de l'égalité filles-garçons a vu le jour avec des interventions dans les collèges et les écoles. Des discussions et ateliers sont organisés autour du consentement, de la sexualité, de l'identité sexuelle, du harcèlement et de l'estime de soi. Par ailleurs, la Ville travaille activement à une meilleure représentation des femmes dans l'espace public. Elle vient de renommer la rue Pierre Curie en rue Marie et Pierre Curie, et a attribué le nom d'Adrienne Bolland, grande aviatrice, féministe et résistante française, à l'un des squares de la ville. Elle engagera cette même réflexion pour le futur parvis de l'écoquartier de la gare. En 2022, la Ville organisera également des stages d'apprentissage et de réparation de vélos pour les jeunes filles et les femmes afin de favoriser leur mobilité et donc leur autonomie. Enfin, la Ville s'attelle à l'élaboration d'une charte municipale des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes, construite avec les agent-es et les habitant-es, qui doit garantir la défense de l'égalité dans toutes les politiques publiques locales. ■

LES TEMPS FORTS



Expositions

- *L'égalité c'est mon genre !* au parc Raspail, du 1^{er} au 31 mars
- *Notre Matrimoine* à la galerie du théâtre, du 1^{er} au 9 mars, vernissage le 9 mars à 19h
- *Femmes de Cachan* au centre socioculturel Lamartine, vernissage le 8 mars à 17h
- *Julie Manet, la mémoire impressionniste* au musée Marmottant, 9 mars à 11h

Conférences et débats

- *Les femmes et la Commune de 1871* à la bibliothèque centrale, 5 mars à 15h
- *Réussites féminines* au centre socioculturel Lamartine, 8 mars à 19h
- *La place des femmes dans l'espace public* au théâtre Jacques-Carat, 12 mars à 15h

Animations et spectacles

- Ciné-concert au cinéma la Pléiade, 8 mars à 20h
- On décharge la charge mentale au centre socioculturel Lamartine, 9 mars de 10h à 18h
- Sketches *En route vers l'égalité* à L'Orangerie, 10 mars à 20h
- Stand-up au féminin au centre socioculturel Lamartine, 12 mars à 19h

Lectures

- Heure du conte sur l'égalité hommes-femmes, bibliothèques de la Ville, du 7 au 11 mars
- Sélection de livres sur la place des femmes, bibliothèques de la Ville, du 7 au 11 mars
- Apéro livres, bibliothèque Lamartine, 11 mars à 19h30

ZOOM SUR...

Les stéréotypes de genres

L'exposition *L'égalité c'est mon genre* se tiendra au parc Raspail du 1^{er} au 31 mars. L'occasion d'éclaircir les concepts de stéréotype et de genre.



Les stéréotypes de genre se développent dès la naissance. Ils se construisent avec l'éducation et la représentation des rôles sociaux que chacun-e intériorise. La pudeur et le calme peuvent être ainsi associés à des comportements féminins ; la démonstration physique, la découverte du monde et la prise de risque attribuées à des comportements masculins. Pourtant, Catherine Vidal, neurobiologiste, a montré qu'il n'y a pas de cerveau de fille ou de cerveau de garçon. Les aptitudes que l'on attribue aux garçons et aux filles ne sont pas naturelles, mais construites socialement. Un stéréotype de genre, c'est donc l'association des fonctions sociales inculquées culturellement au genre féminin ou masculin. Or, ils constituent un sérieux obstacle à la réalisation d'une véritable égalité entre les femmes et les hommes et favorisent la discrimination fondée sur le genre. Les stéréotypes nous enferment collectivement et individuellement dans des rôles que nous ne choisissons pas. À nous de nous en libérer ! ■



POINT ACCUEIL ÉCOUTE JEUNES

Des mots sur les maux d'adolescent·es

Depuis une trentaine d'années, le point accueil écoute jeunes (PAEJ) – Maison de l'adolescent, géré par l'association Espoir, accueille et accompagne des adolescent·es et jeunes adultes en difficulté ainsi que leurs familles.

Mal-être, échecs scolaires, conflits familiaux, dépendances... L'adolescence est une période qui peut s'avérer difficile. Un accompagnement spécifique est alors nécessaire. Le point d'accueil écoute jeunes (PAEJ) répond précisément à ce besoin. « Le PAEJ est un lieu d'accueil d'écoute et d'information, anonyme et gratuit, dédié aux jeunes de 12 à 25 ans et à leurs familles, explique Cédric Descamps, chef de service de la structure. Ici, chacun peut parler librement de ses difficultés quelles qu'elles soient, dans un climat de confiance et sans jugement ». Les raisons qui amènent les jeunes au lieu d'écoute sont en effet multiples : conflits familiaux, décrochage scolaire, conduites à risque ou encore violences intrafamiliales. « Pour les situations d'urgence ou en cas de troubles graves, nous réorientons les jeunes vers d'autres structures médicales

ou des dispositifs de suivi mieux adaptés à leurs besoins », précise Cédric Descamps.

Une mission de prévention

Composée de deux psychologues et d'un éducateur spécialisé, la structure propose tout au long de l'année des entretiens individuels qui peuvent, si besoin, déboucher sur un suivi de courte durée qui vont de

10 à 12 rendez-vous selon les situations. En outre, le PAEJ organise régulièrement des actions de prévention et de sensibilisation dans les collèges et les lycées de Cachan, ainsi que sur plusieurs communes voisines. « L'année dernière, nous avons mené une action de prévention au collège Paul Bert sur le thème du trafic de drogue sous la forme d'un procès reconstitué et joué par les

UNE HISTOIRE CACHANAISE

L'association AERA a été créée en 1992 par un groupe de parents d'élèves au sein du conseil communal de prévention de la délinquance. Le lieu d'accueil a ouvert rue Cousté en octobre 1993. Après 30 ans de présence active, l'équipe de bénévoles, composée notamment de Marie-Jo Casel, Sylviane Chéron et Marylène Najman, a souhaité pérenniser les services rendus aux jeunes et aux parents en s'adressant à l'association Espoir - centres familiaux de jeunes qui a fusionné avec elle le 1^{er} mars 2021. Elle gère désormais le point accueil écoute jeunes - Maison de l'adolescent.

En chiffres

400 jeunes accueilli-es chaque année au PAEJ

25 % de nouvelles demandes depuis le début de la crise sanitaire

2 psychologues et **1** éducateur spécialisé composent l'équipe du PAEJ

élèves. Cette année, nous interviendrons sur les questions liées au harcèlement scolaire, indique le chef de service. Nous organisons aussi des actions collectives et des conférences thématiques dans les trois centres socioculturels de la ville, au sein du service jeunesse ou encore à destination de certains publics qui fréquentent la mission locale. Enfin, nous proposons des entretiens à de nombreux parents qui font face à des difficultés avec leurs adolescents. »

“ Libérer la parole des jeunes sur leurs difficultés, sans jugement et dans un climat de confiance, est l'une des missions du PAEJ. ”

Cédric Descamps,
chef du service du Point écoute jeunes.

L'appui d'un réseau de partenaires

Au quotidien, l'équipe du PAEJ travaille main dans la main avec un réseau de partenaires tels que l'Éducation nationale, les centres médico-psychologiques ou l'aide sociale à l'enfance qui orientent les jeunes en souffrance vers la structure. Cette dernière est également partie prenante de la cellule de veille mise en place dans le cadre du conseil local de sécurité et de la prévention de la délinquance (CLSPD). Enfin, elle participe au Plan régional d'insertion pour la jeunesse (PriJ) qui a été lancé en novembre dernier à Cachan. ■

+ Plus d'infos :

Point accueil écoute jeunes (PAEJ)
Aera-Espoir – Maison de l'adolescent,
19 rue Cousté. Tél. : 01 45 46 64 39.
Site : www.aera94.org

8



INTERVIEW

Cédric Descamps,
chef de service du PAEJ
de Cachan

Quel a été l'impact de la pandémie sur votre activité ?

Nous avons enregistré plus de 25 % de nouvelles demandes

l'an dernier, par rapport à notre activité d'avant la crise sanitaire. Selon les données de l'Association nationale des PAEJ, nos structures sont passées de demandes liées à des préoccupations adolescentes habituelles, à des demandes plus complexes avec des risques de rupture ou, de façon plus inquiétante, des situations de rupture avérées.

Comment se passe l'accueil au PAEJ ?

L'essentiel des jeunes qui viennent nous voir sont orientés par les assistantes sociales ou les infirmières de l'Éducation nationale. Certains nous sont également envoyés suite aux actions de prévention en milieu scolaire. Enfin, nous accueillons des jeunes qui viennent spontanément seuls ou accompagnés d'un camarade ou d'un proche. Il faut souligner que les mineurs peuvent nous voir sans l'accord de leurs parents. Les entretiens individuels se font sur rendez-vous, sous quinze jours, en laissant un numéro de téléphone à notre secrétaire ou sur notre répondeur.

Le PAEJ de Cachan reçoit chaque année des centaines de jeunes de 12 à 25 ans et autant de parents qui ressentent le besoin d'une aide extérieure.



© S. Huterstock

VIE DE QUARTIER

Des poissons... en chocolat



Le dimanche 27 mars de 15h à 17h30, la traditionnelle chasse aux poissons, organisée par le conseil de quartier du Coteau, fait son grand retour au jardin panoramique. Le principe ? Trouver deux poissons de couleurs différentes pour gagner son poisson en chocolat. Animations, jeux et concours de dessins vous attendent pour le plus grand bonheur de toutes et tous.

+ Plus d'infos :

cdq-coteau@gmail.com

CONCERT

Soutien aux Malgaches



Le 6 février dernier, le cyclone Batsirai a durement frappé Madagascar causant des dégâts considérables.

Près 200 morts sont à déplorer et plus de 150 000 habitant·es ont perdu leur foyer. Un nouveau coup dur pour ce pays qui avait été également victime du passage de la tempête Ana en janvier. C'est pourquoi l'association Madia, en partenariat avec la Ville, organise un concert caritatif au théâtre Jacques le dimanche 26 mars à 20h. L'artiste Justin Vali, musicien malgache spécialiste du valiha, une variété malgache de cithare tubulaire en bambou, se produira sur scène accompagné de cinq musicien·nes. Une participation minimum de 15 euros est attendue. L'ensemble des bénéfices sera intégralement reversé au profit des aides alimentaires, des mises à l'abri et des reconstructions.

+ Plus d'infos :

contact@madia.fr ou
06 72 43 73 67



#TAPAROLECOMPTE

La concertation jeunesse reprend

Après avoir été interrompue en raison de la pandémie, la concertation jeunesse lancée en novembre dernier reprend avec plusieurs rendez-vous en mars et avril.

Dans la continuité de la démarche *Parlons ensemble de Cachan !* menée en 2018, la Ville a lancé une concertation dédiée à la jeunesse cachanaise qui habite, étudie ou travaille à Cachan. Lancée le 29 novembre 2021 en présence d'Hélène de Comarmond, maire de Cachan, les élus et plusieurs partenaires, elle a réuni près de 150 participant·es. Une enquête audiovisuelle menée auprès d'un échantillon représentatif de soixante jeunes a été diffusée à cette occasion. Ce cycle d'écoute reprend avec l'organisation de cinq ateliers ouverts à toutes et tous de mars à mai 2022.

Un temps d'écoute et de dialogue

Le cycle d'écoute doit permettre aux jeunes de s'exprimer dans toute leur diversité. De nombreuses attentes, idées ou projets ont déjà été recensées à ce stade. Elles doivent toutefois être enrichies et approfondies par les prochains temps d'échange organisés à l'échelle de tous les quartiers. Des ateliers sont également prévus en présence des acteurs et partenaires associés pour aborder les différentes thématiques. « La Ville agit comme facilitatrice en mettant en œuvre

un écosystème d'acteurs réunis pour apporter ensemble des réponses concrètes aux interrogations que la jeunesse cachanaise soulève », indique Camille vielhescaze, maire adjoint délégué à la Participation citoyenne.

Des actions concrètes

Cette phase d'écoute aboutira à un temps de restitution. « Bien entendu, nous ne partons pas de rien. Par exemple, nous venons de nous engager dans un plan régional d'insertion pour la jeunesse (PRIJ). Mais cette concertation nous donne précisément la possibilité de réinterroger certaines de nos actions. En fonction de ce que nous aurons entendu et compris, nous les renforcerons ou en déploierons de nouvelles en lien étroit avec nos partenaires », souligne Mahammadou Galoko, maire adjoint délégué à la Jeunesse. ■

#TAPAROLECOMPTE

Les prochaines dates des ateliers :

8 mars à 19h, École d'ingénieur·es EPF, 55 avenue du président Wilson

17 mars à 19h, La Fabrique, 11-13 avenue de la division Leclerc

30 mars à 17h, centre socioculturel Lamartine, 4 square Lamartine

Procuration : le bon réflexe !

Les échéances présidentielles et législatives approchent à grands pas. En cas d'impossibilité pour se rendre aux urnes, faites le choix de la procuration.



La demande de procuration peut être formulée de trois manières. Vous pouvez effectuer cette démarche depuis le site maprocuration.gouv.fr. Après avoir rempli le formulaire en ligne, vous recevrez une référence d'enregistrement à conserver. Vous pouvez également télécharger le formulaire Cerfa 14952*03 disponible sur le site service-public.fr. Enfin, vous pouvez utiliser le formulaire disponible en gendarmerie, au commissariat ou au tribunal. Dans tous les cas, pour valider votre demande de procuration, vous devrez vous présenter avec un justificatif d'identité dans un commissariat de police où qu'il soit, une gendarmerie où qu'elle soit, ou au tribunal judiciaire dont dépend votre domicile ou lieu de travail. Une confirmation par courriel vous sera transmise quelques minutes après.

Impossibilité de se déplacer

Si vous ne pouvez pas vous rendre au commissariat de police, en gendarmerie ou au tribunal en raison d'une maladie ou d'un handicap, vous pouvez demander qu'un officier de police ou un gendarme se déplace à votre domicile ou dans un établissement spécialisé comme un Ehpad pour établir ou résilier une procuration. Vous pouvez faire cette demande par courrier, par téléphone ou par courriel auprès

du commissariat ou de la gendarmerie. Une simple attestation sur l'honneur doit être présentée. Aucun certificat médical ou autre justificatif écrit n'est exigé.

Anticiper sa démarche

La procuration doit être établie le plus tôt possible afin de tenir compte des délais d'acheminement du document. L'électeur-riche risque de ne pas pouvoir voter si la Ville de Cachan n'a pas reçu la procuration à temps. Par ailleurs, l'électeur-riche mandaté-e pour voter ne reçoit aucun document. En conséquence, vous devez l'informer du fait qu'il devra voter à votre place en lui communiquant l'adresse de votre bureau de vote. ■

+ Plus d'infos :

maprocuration.gouv.fr
 service relation citoyen au
 01 49 69 69 69
 Commissariat de Cachan
 15 rue Marx Dormoy
 Tél. : 01 45 46 73 00
 Commissariat du Kremlin-Bicêtre
 167 rue Gabriel-Péri
 Tél. : 01 45 15 69 00
 Tribunal de Villejuif
 127 rue Jean-Jaurès
 Tél. : 01 49 58 12 35

LABEL

Cinq arobases



La Ville s'est vue renouveler, pour la quatrième année consécutive, le label cinq arobases, par le jury national "territoires, villes et villages Internet". La Ville s'est ainsi distinguée pour sa politique numérique parmi les 254 collectivités locales participantes. Depuis 1999, l'association Villes Internet décerne ce label, reconnu par l'État, aux collectivités locales qui mettent en œuvre une politique innovante en matière d'accès aux technologies de l'information et de la communication. À Cachan, le plan numérique éducatif, la modernisation des services à la population et la sécurisation informatique constituent les trois axes de son plan d'action.

COLLÈGE VICTOR HUGO Recherche ancien-nes élèves



Le collège Victor Hugo recherche d'ancien-nes élèves de l'établissement dans le cadre d'une rencontre qui sera organisée **le samedi 9 avril de 10h à 12h** avec les classes de troisième. Que vous soyez lycéen-nes, étudiant-es ou en activité professionnelle, vos parcours sont riches d'expérience à partager quelles que soient l'orientation et la voie professionnelle choisies. Pour participer, contacter dès à présent le collège par courriel : anciens-de-victor-hugo@gmail.com



HANDBALL CLUB DE CACHAN

Le club de handball de Cachan organise chaque année un tournoi intercommunal pour les plus jeunes.

50 ans et pas une ride

Depuis un demi-siècle, le club de handball réunit des joueur·euses de tous âges qui défendent fièrement les couleurs de Cachan dans les championnats val-de-marnais.

C'est un club historique dans le paysage sportif cachanais. Créé en 1971, le handball club de Cachan (HBC) vient de souffler ses cinquante bougies. « Notre longévité tient à l'ambiance du club et au fruit du travail réalisé par les nombreux bénévoles investis dans son fonctionnement, explique Franck Baillargeat qui a repris la présidence du club l'an dernier. À l'heure actuelle, nous avons 146 adhérents qui s'entraînent chaque semaine au gymnase Victor Hugo. Grâce au soutien de la Ville, nous avons réussi à maintenir une partie de nos activités durant la crise sanitaire. »

Toutes les générations réunies

Qu'il s'agisse de loisir ou de compétition, le HBC Cachan s'adresse au plus grand nombre. Le club compte trois collectifs seniors – dont un féminin qui évolue en première division départementale –, et quatre collectifs jeunes qui concourent dans les championnats du Val-de-Marne. Le club cachanais dispose également

d'une école de handball pour les enfants de six à huit ans et d'un collectif loisir. En outre, une section de handball pour les adultes en situation de handicap a été créée en 2020. « Ce projet inclusif nous tient particulièrement à cœur. Nous avons six joueurs dans ce collectif et nous espérons que d'autres nous rejoignent prochainement », explique Franck Baillargeat.

Amitié franco-allemande

Dès sa création, le club a mis en place un jumelage avec son homologue de Lehre, en Basse-Saxe. Depuis, les deux clubs organisent des rencontres à raison d'un déplacement tous les deux ans. Annulés en raison du contexte sanitaire, ces échanges vont reprendre cette année. Le HBC Cachan va ainsi accueillir une délégation allemande du 26 au 29 mai prochain. « Nous sommes très heureux de recevoir à nouveau nos amis d'outre-Rhin. C'est une relation d'amitié sincère entre les deux clubs qui s'est consolidée au fil du

temps. Nous allons pouvoir célébrer le cinquantenaire du club avec celle du jumelage lors d'une série de matchs organisée pour l'occasion. » ■

➤ Plus d'infos :

hbc-cachan-wixsite.com/hbc-cachan

TOURNOI DE HANDBALL

Dimanche 20 mars de 10h à 17h30, le handball club de Cachan organise la cinquième édition de son tournoi de handball réunissant les jeunes âgés de 6 à 8 ans. Toute la journée, une douzaine d'équipes de Cachan et des villes voisines s'affronteront sur le parquet du gymnase Victor Hugo. N'hésitez pas à venir les encourager.

➤ Plus d'infos :

Gymnase Victor Hugo,
15 avenue Paul Vaillant-Couturier



ENVIRONNEMENT

Frelon asiatique : agir maintenant !

Le frelon asiatique est une espèce invasive qui menace la biodiversité en s'attaquant aux abeilles, principaux insectes pollinisateurs. Le mois de mars est une période stratégique pour détruire les nids primaires qui assurent les premières pontes. Explications.

Après avoir hiberné tout l'hiver, les fondatrices, c'est-à-dire les femelles frelons fécondées, commencent à construire un nid primaire dans un lieu abrité. Cet embryon de nid est constitué de huit à douze cellules dans lesquelles les fondatrices vont effectuer leur première ponte. Elles vont également assurer l'alimentation des larves et la régulation thermique du nid à une période relativement froide. Le mois de mars constitue donc une période stratégique et propice à leur capture.

Le piégeage ciblé de printemps

Engagée dans la lutte contre ce nuisible, la Ville procède à la destruction des nids et pratique le piégeage ciblé avec des appâts. Les emplacements des pièges, qui peuvent varier tout au long du printemps, se situent aux endroits les plus attractifs pour la construction du nid ou la recherche de nourriture sucrée : la proximité des anciens nids ; les arbres et arbustes mellifères en fleurs ; les ruchers qui attirent les frelons pour leurs odeurs de miel ; la proximité des points d'eau exposés au soleil. La Ville a

ainsi installé plusieurs pièges aux Vignes, au parc panoramique, sur le boulevard de la Vanne ou encore en centre-ville.

Une action collective

Chacun-e peut contribuer à lutter contre l'expansion des frelons asiatiques. La Ville met ainsi gratuitement à disposition des habitant-es des pièges réutilisables et faciles à installer. Ils sont disponibles au service communal d'hygiène et de santé (SCHS). Le retrait s'effectue sans rendez-vous, sur simple présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité. Enfin, si vous découvrez un nid, ne tentez surtout pas de le détruire vous-même. Photographiez-le et contactez le service communal d'hygiène et de santé qui mettra en œuvre les actions nécessaires. ■

+ Plus d'infos :

Service communal d'hygiène et de santé, 3 rue Raspail.
Tél. : 01 49 69 14 90

FOYER DE CACHAN

Brocante



Avis aux chineur-euses ! Le foyer de Cachan organise une brocante le **samedi 12 mars 2022 de 9h à 17h** au lycée professionnel Robert Keller, 36 avenue du président Wilson, à l'occasion des portes ouvertes de l'établissement. Les brocanteuses et brocanteurs qui le souhaitent peuvent réserver sans attendre des mètres linéaires (cinq euros le mètre) sous réserve de ne pas avoir participé à plus de deux brocantes dans l'année civile. Les sommes récoltées pour la location des stands financeront les projets des élèves du lycée.

➤ Plus d'infos :

contact@foyerdecachan.fr

CACHAN BÉNÉVOLAT

Bourse aux vêtements



L'association Cachan bénévolat organise sa traditionnelle bourse aux vêtements. Les dépôts de vêtements s'effectuent le **jeudi 24 mars 2022 de 9h30 à 18h45** à la grange Gallieni située au 2 rue Gallieni, face à la mairie de Cachan. La vente s'effectuera dans ce même lieu du **vendredi 25 mars à 10h au lundi 28 mars 2022 à 15h**. Les invendus seront restitués le **mardi 29 mars de 15h à 18h**.

➤ Plus d'infos :

jog-sudan@wanadoo.fr
ou 01 45 47 39 24

DEVOIR DE MÉMOIRE**Commémoration
du 19 mars 1962**

La Ville commémore la 60^e Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. À cette occasion, un hommage sera rendu à toutes les victimes de ces conflits. La commémoration se déroulera le **samedi**

19 mars à 11h devant la stèle du 19-Mars située à proximité du monument aux morts en présence de Robert Orusco, conseiller municipal délégué à la Mémoire, et du Comité d'entente des associations d'Anciens combattants.

HOMMAGE**Raymonde Maître**

Raymonde Maître nous a quittés le 27 janvier 2022 à l'âge de 82 ans. Ancienne conseillère municipale (2008-2011), elle était engagée dans la vie locale. Femme de dialogue, ouverte aux autres, elle manifestait un attachement profond à Cachan et portait une écoute toute particulière à ses habitant-es. Déléguée des parents d'élèves, elle intervenait auprès des jeunes dans la pratique de leurs loisirs. Elle fut également très active dans une association franco-polonaise avec l'envoi régulier de médicaments en Pologne. Les élu-es du conseil municipal de Cachan présentent leurs condoléances à sa famille et à ses proches.

DR



PATRIMOINE

Le château des Arcs, aujourd'hui occupé par le conservatoire de musique, fut légué par Madame de Provigny.

Mme de Provigny, la raison du cœur

Palmyre Anaclette de Provigny a marqué l'histoire cachanaise. Héritière au grand cœur, sa philanthropie et son attachement à Cachan l'ont conduite à effectuer de nombreuses actions de bienfaisance en faveur de la commune et de ses habitant-es.

Née le 18 mars 1821, Madame de Provigny a passé son enfance et sa vie de jeune fille à Arcueil-Cachan, qui ne formaient qu'une seule et même commune. En 1850, elle se marie à André de Provigny, un notaire qui se tue accidentellement lors d'une chasse à courre. Héritière d'une immense fortune et sans enfant, elle s'engage dans des actions en faveur de la ville et de ses habitant-es.

Un héritage historique

En 1891, la vieille église Saint-Denys, située sur la commune d'Arcueil, est menacée de ruine. Des affaissements structurels, mettant en péril le monument, se révèlent dans le chœur et le clocher. Mais la commune n'a pas les ressources disponibles pour intervenir. Madame de Provigny prend alors à sa charge le coût des importants travaux. En 1898, lorsque la municipalité et le Département de la Seine forment le projet de création d'une grande voie pour relier Cachan et Arcueil avec Gentilly et Paris, Madame de Provigny rend sa réalisation possible en autorisant la traversée de cette voie dans son parc. Peu de temps après, elle offre à la commune près de 1200 mètres carrés de terrain pour permettre

la création de la rue Mirabeau, qui va de l'ancienne Voie nouvelle, actuelle avenue Cousin-de-Méricourt, à la rue du Pont, devenue rue Hénouille. Non seulement, elle n'accepte aucune indemnité pour ces diverses emprises mais ces voies l'obligent à faire de nouveaux murs de clôture qui lui coûtent environ cent mille anciens francs.

Au service du bien commun

À son décès, le 29 mai 1908, Madame de Provigny lègue à l'Assistance publique une somme de dix millions d'anciens francs et sa grande propriété de Cachan, le château des Arcs, pour y fonder un hospice. Ce bâtiment est aujourd'hui occupé par le conservatoire de musique de la ville de Cachan. Elle lègue également six violons, dont trois Stradivarius, au musée du Conservatoire national de musique. L'un de ces violons, *Le Provigny*, est aujourd'hui l'une des pièces maîtresses du musée de la Musique de la Philharmonie de Paris. Le 25 septembre 1909, les élu-es du conseil municipal d'Arcueil-Cachan décident d'honorer la mémoire de la bienfaitrice en attribuant son nom à l'une des rues de la commune. Une belle façon de lui rendre un hommage public éternel. ■



MUSIQUE

Rosemary Standley revisite Franz Schubert

Rosemary Standley, célèbre chanteuse du groupe Moriarty, met à l'honneur Franz Schubert lors d'un concert inédit qui se tiendra le 19 mars à 20h30 au théâtre Jacques-Carat.

Quelques années après le succès de son album *Love I Obey*, entre baroque et folk, la chanteuse franco-américaine Rosemary Standley explore et modernise le répertoire de Franz Schubert avec la complicité de l'ensemble *Contraste*.

La puissance du romantisme

Nous avons tous quelques notes de Schubert enfouies en nous. Presque sans le savoir, des souvenirs et des émotions reliés à cette musique surgissent de manière inattendue et courbent le temps... Rosemary Standley, chanteuse du groupe Moriarty, prête sa voix à ces variations romantiques, intimes et presque mélancoliques. La chanteuse et les musiciennes de l'ensemble *Contraste* qui l'accompagnent ont sélectionné des *Lieder*, poèmes allemands chantés par une voix, du compositeur Franz Schubert. Sur scène, ils nous invitent à un étonnant voyage musical qui associe des instruments inhabituels pour ce répertoire. La trompette jazz d'Airelle Besson se marie ainsi à la guitare de François Aria, la contrebasse de Laure Sanchez ou encore les percussions de Jean-Luc Di Fraya. Le tout mis en valeur

grâce aux arrangements de Johan Farjot et Arnaud Thorette. Un concert accessible à toutes et tous qui décomplexe la musique classique et métamorphose l'œuvre du génie romantique. ■

+ Plus d'infos :

Théâtre Jacques-Carat,
21 avenue Louis-Georgon.
Tél. : 01 45 47 72 41

— ZOOM SUR... —

Chanteuse franco-américaine, Rosemary Standley évolue au sein du groupe Moriarty depuis 1999. Artiste à la voix inclassable, elle s'est illustrée dans plusieurs spectacles musicaux et a enregistré des albums avec The Lightnin 3, Dom La Nena et l'ensemble Helstroffer. Artiste insaisissable, elle se réinvente sans cesse avec des répertoires folk, lyrique ou baroque. C'est tout naturellement qu'elle approche cette fois-ci les rivages du 19^e siècle allemand pour rendre un hommage amoureux à Schubert.



VIVA L'OPÉRA !

Turandot

L'opéra comme si vous y étiez à prix réduit et tout près de chez vous, c'est possible ! C'est ce que propose le cinéma La Pléiade en diffusant en direct ou en rediffusant les spectacles de l'Opéra national de Paris dans le cadre de son cycle *Viva l'opéra !* Le **jeudi 17 mars à 19h30**, le cinéma propose *Turandot* de Giacomo Puccini, mis en scène par Robert Wilson.

+ Plus d'infos :

Cinéma La Pléiade,
12 avenue Cousin-de-Méricourt.
Tél. : 01 46 65 13 58

LECTURE-CONCERT

Frédéric Clément



Le **samedi 19 mars à 18h**, l'Orangerie accueille Frédéric Clément pour une lecture-concert *muséum rhapsodie* dédiée à tous-tes les amoureux-euses de la musique des mots et des billets doux. Un moment de ravissement au milieu des magnifiques illustrations qui composent l'exposition *40 ans et des années lumières...* de livres qui lui est consacrée. Célèbre auteur et illustrateur pour la jeunesse, Frédéric Clément propose un univers à la fois singulier, raffiné et intemporel.

+ Plus d'infos :

L'Orangerie, 15 rue Gallieni.
Inscription recommandée :
culture@ville-cachan.fr ou
01 49 69 17 90.

DANSE

I.Glu

Le **mercredi 16 mars de 10h à 16h**, le théâtre Jacques Carat accueille le collectif a.a.O pour un spectacle chorégraphique et sensoriel qui combine arts visuels, musique et danse. Sur le plateau, un étonnant dôme lumineux prend place au cœur d'un univers foisonnant. Une expérience immersive, ludique et pédagogique qui invite à vagabonder entre fantaisie et poésie. À découvrir en famille.

+ Plus d'infos :

Théâtre Jacques Carat,
21 avenue Louis-Georgon.
Tél. : 01 45 47 72 41.

HANDICAP

Ciné-débat



La Ville s'associe à la Journée nationale du handicap et du sport. À cette occasion, le cinéma La Pléiade diffuse *L'œil du tigre* le **mardi 22 mars à 20h30** dans le cadre des Mardis des réalisateurs. Ce documentaire raconte l'histoire vraie de Laurence qui rêve de devenir championne de Viet Vo Dao, un art martial vietnamien. Un défi de taille lorsqu'on a perdu la vue il y a plus de quinze ans... La projection sera suivie d'un débat autour de la pratique du handisport. Des bénévoles seront également présent-es pour accompagner les spectateur-rices en situation de handicap. Le film sera diffusé en audiodescription et sous-titrage pour les sourd-es et malentendant-es.

+ Plus d'infos :

Cinéma La Pléiade,
12 avenue Cousin-de-Méricourt.
Tél. : 01 46 65 13 58.
Sur les questions d'accessibilité à la projection du film, missionhandicap@ville-cachan.fr ou 01 49 69 15 83.

THÉÂTRE

Temps forts sur les planches

En mars, retrouvez des représentations théâtrales qui questionnent notre rapport au réel, à la vérité et à notre imaginaire.



© Christophe Reynaud de Lage

Moby Dick

Une ancienne baleine blanche et un capitaine qui dirige son navire vers la destruction. Face à l'immensité de la mer, les grandes questions de l'existence se soulèvent dans le cœur humain. La metteuse en scène, Yngvild Aspeli, et la compagnie Plexus polaire proposent une adaptation du célèbre roman d'Herman

Melville en développant un univers visuel onirique qui donne vie aux sentiments les plus profonds. Sur scène, sept acteurs, une cinquantaine de marionnettes, des projections-vidéos, un orchestre englouti et une baleine grandeur nature, donnent au public la sensation d'être au cœur de l'aventure et de plonger dans la mer.

+ Mercredi 9 mars à 20h30, salle Michel Bouquet. Dès 14 ans.



© Jérémie Gaston Raoul

Et c'est un sentiment...

Un reportage sur la banlieue diffusé par une grande chaîne de télévision fait sensation. Que dit ce sujet ? Qui l'a commandé ? Vérité ou manipulation ? Les comédien-nes mènent l'enquête en endossant tour à tour le rôle de journaliste, régisseur, monteur ou témoin. La compagnie Légendes urbaines met en scène

cette fabrique de l'information avec un dispositif technique astucieux. Un spectacle, entre fiction et documentaire, qui démonte habilement les clichés sur la banlieue véhiculés par les médias.

+ Jeudi 24 mars à 20h30, salle Michel Bouquet. Dès 13 ans.



DR

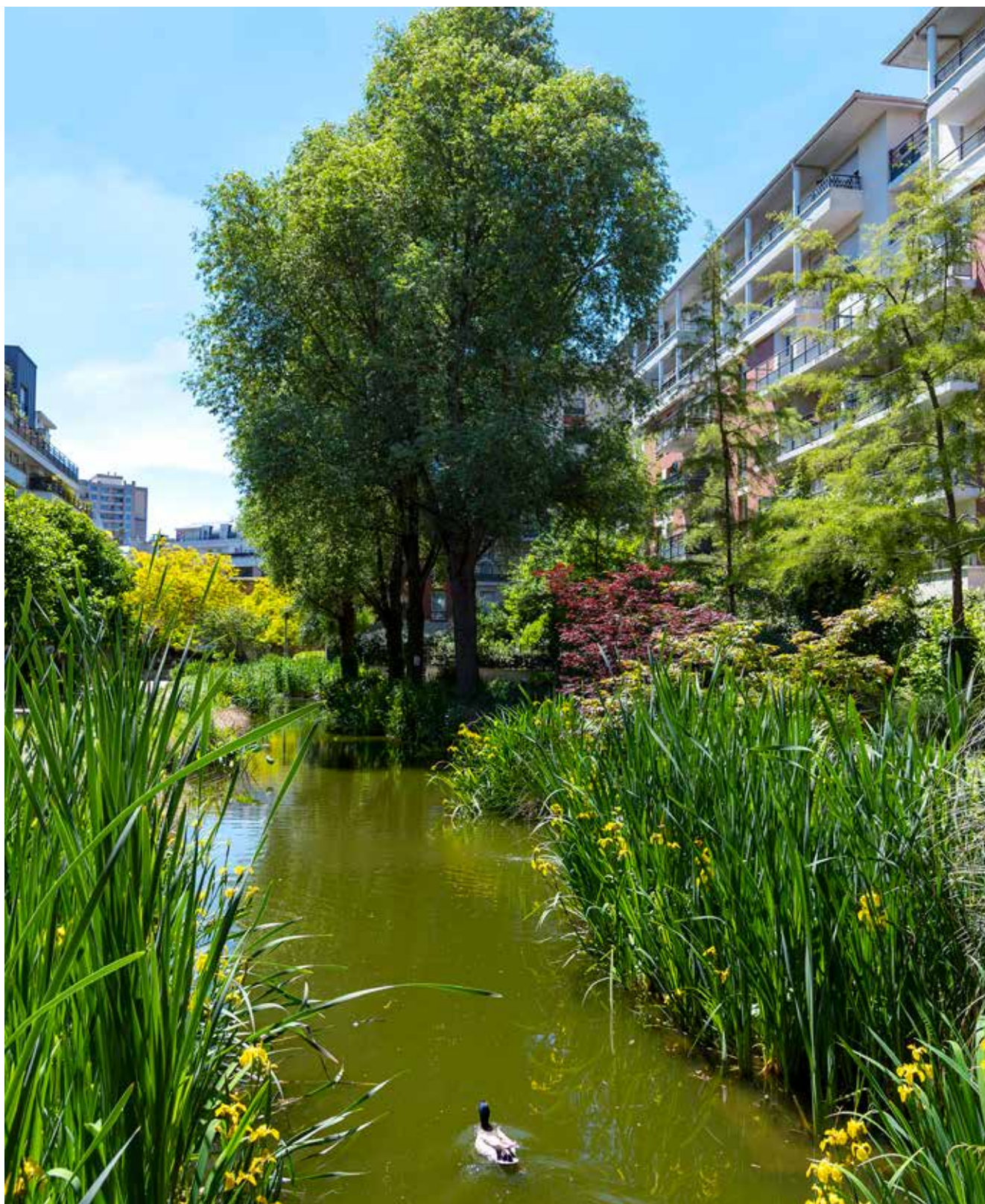
Rituel 4 : le grand débat

Le débat du second tour de l'élection présidentielle est l'un des rites les plus attendus de la vie politique française. Écrit à partir d'archives de 1974 à 2017, *Le grand débat* réinvente ces fameuses confrontations télévisées que chaque camp politique souhaite maîtriser. Le plateau et les codes de l'émission en direct sont

réunis : regards et gestuelles des corps, coups bas et coups d'éclat... Emmanuelle Lafon et Laurent Poitrenaux interrogent la rhétorique du discours politique et révèlent, avec humour, la théâtralité de ces grands-messes cathodiques. ■

+ Jeudi 31 mars à 20h30, salle Michel Bouquet. Dès 14 ans.

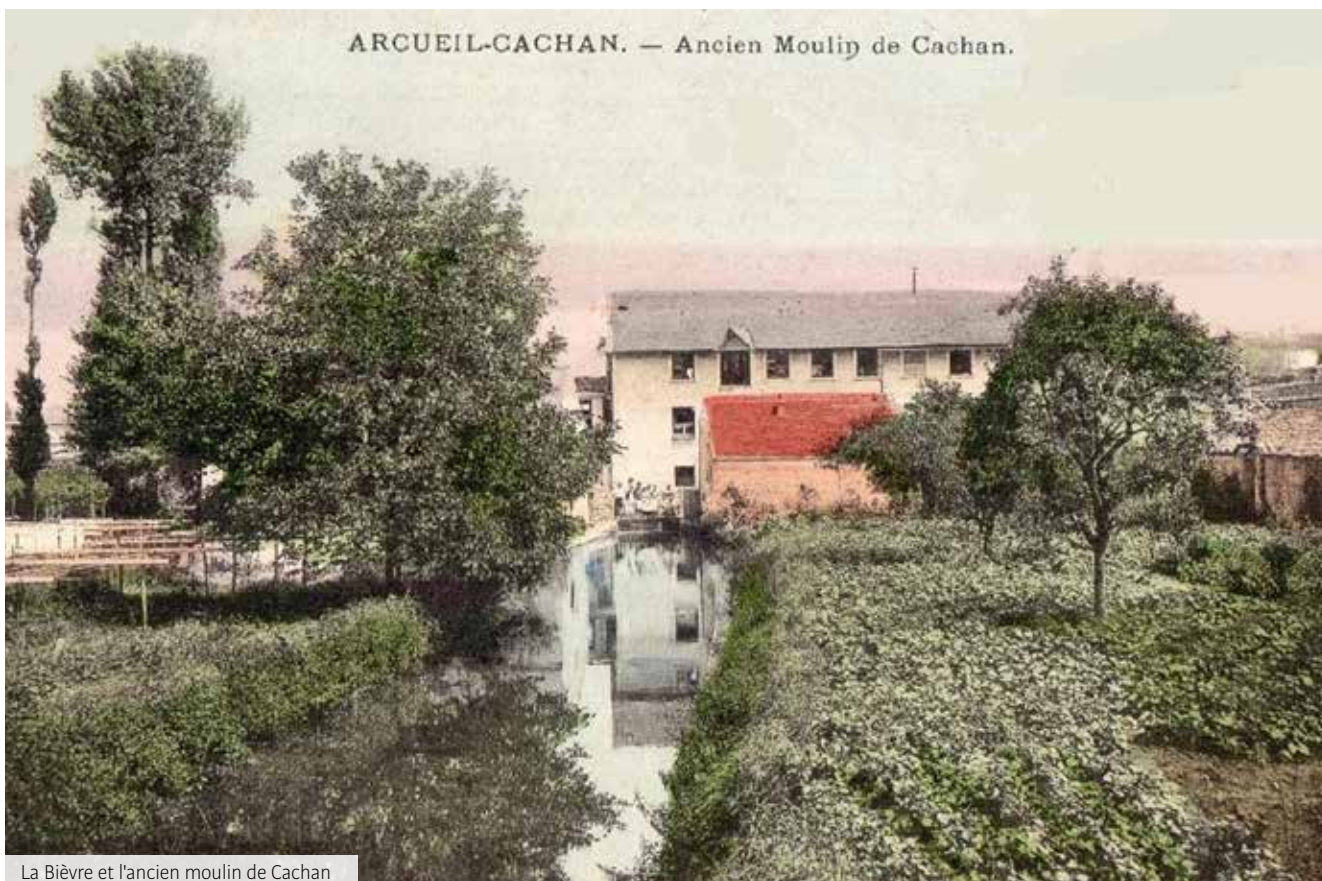
➔ Plus d'infos : www.theatrejacquescarat.fr



L'eau à Cachan, d'hier à aujourd'hui

L'histoire de Cachan est intimement liée à celle de l'eau. Elle a façonné son identité patrimoniale et naturelle, orienté son développement économique passé et constitue toujours un lien indéfectible avec Paris. Moins visible dans le paysage cachanais, l'eau demeure une ressource précieuse que la Ville entend préserver et valoriser face au défi climatique.

ARCUEIL-CACHAN. — Ancien Moulin de Cachan.



La Bièvre et l'ancien moulin de Cachan

LA BIÈVRE

Et sous nos pas coule une rivière...

La Bièvre est quasi invisible de nos jours. C'est pourtant autour de cet affluent de la Seine que la ville de Cachan s'est organisée et développée.

50 communes et
5 départements
sont traversés par
la Bièvre

La Bièvre prend sa source à Guyancourt, dans les Yvelines, avant de se jeter dans la Seine à la hauteur du pont d'Austerlitz. À l'amont, elle s'écoule à l'air libre, alors qu'à l'aval, d'Antony à Paris en passant par Cachan, elle est pratiquement totalement recouverte et enterrée. Aujourd'hui discrète, la Bièvre a joué un rôle majeur dans l'aménagement et le développement économique des villes qu'elle a traversées. Ainsi, dès le Moyen-âge, la Bièvre a été source de vie et a favorisé le développement de l'agriculture. À l'époque, le moulin à eau de Cachan (photo ci-dessus), situé dans l'actuelle rue éponyme, était propriété de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. Pour son alimentation en eau, un bras artificiel est alors construit à partir de la rivière. En 1601, pour unifier le lit de la rivière, Henri IV fait creuser un second lit.

Deux bras de la Bièvre coexistent alors. Le premier, la "rivière morte", longe la rue Camille-Desmoulins ; le second, "la rivière vive", traverse le stade Dumotel et poursuit un tracé parallèle à la rue Cousté.

Quand la rivière bucolique se transforme en cloaque...

Au 16^e siècle, la Bièvre constitue un cadre champêtre proche de Paris. Rivière non navigable, à cause de sa faible largeur, elle est utilisée pour les jardins d'agrément et les communautés ecclésiastiques. « Des poètes, comme Pierre de Ronsard, venaient de la Sorbonne pour profiter de ce cadre bucolique », souligne Marcel Breillot, vice-président des Amis de la vallée de la Bièvre et grand passionné d'histoire locale. Mais le romantisme du lieu s'efface avec l'arrivée d'industries polluantes. À partir de 1673,

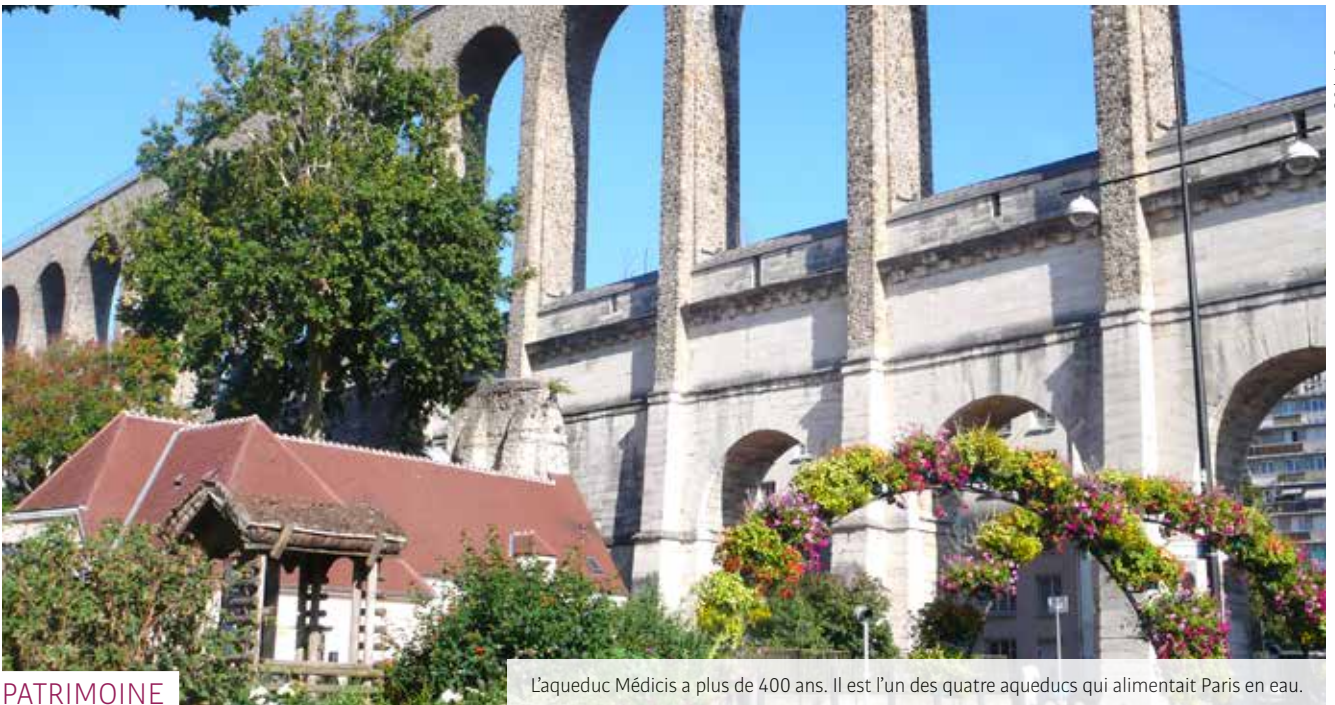
les tanneurs et teinturiers sont expulsés du centre de Paris car les autorités veulent préserver la qualité des eaux séquanaises. Ces activités s'installent d'abord à Gentilly et à Arcueil, puis à Cachan. À la Révolution, la vente des biens des grands domaines, comme celui de Saint-Germain-des-Prés, accélère la dégradation du cours d'eau avec la multiplication de propriétaires sur les bords de Bièvre. Au début du 20^e siècle, la pollution, les odeurs nauséabondes et les inondations sont telles qu'elles poussent les autorités à canaliser la rivière. En 1910, on couvre la portion de rivière située en amont du moulin de Cachan puis celle qui se trouve entre le moulin et la rue Guichard. La partie située en aval de la rue de Lardennay est couverte en 1913 puis celle de l'avenue Dumotel, en amont de l'aqueduc du Loing et du Lunain (photo-ci-dessous). Cet ensevelissement progressif se poursuit dans les années suivantes. La dernière portion à l'air libre, rue François Vincent-Raspail, à la limite de Gentilly, est canalisée dans les années 1950 durant les travaux de l'autoroute A6. ■

RENAISSANCE DE LA BIÈVRE

À partir des années 1970, la protection de la rivière s'invite dans le débat public. La réouverture est pour la première fois officiellement envisagée en 1984, au Conseil départemental du Val-de-Marne. En 2000, un premier tronçon situé en mitoyenneté des communes de Verrières-le-Buisson et Massy est rouvert. En 2002, un syndicat mixte visant notamment à la réouverture de la Bièvre est créé. Un an plus tard, le parc des prés à Fresnes est inauguré. La Bièvre y coule dans un cadre très champêtre. En 2011, une étude portant sur la restauration de la Bièvre dans le Val-de-Marne envisage une série de réouvertures. En 2016, un premier tronçon est réalisé à l'Haÿ-les-Roses où la Bièvre est découverte. En 2021, les travaux se poursuivent sur un nouveau tronçon à Arcueil et Gentilly. Des aménagements qui en appellent d'autres avec l'objectif, à terme, de rouvrir la Bièvre partout où cela est possible.



Les travaux de couverture de la Bièvre au niveau de l'avenue Dumotel, en amont de l'aqueduc du Loing et du Lunain.



PATRIMOINE

L'aqueduc Médicis a plus de 400 ans. Il est l'un des quatre aqueducs qui alimentait Paris en eau.

Les aqueducs, traits d'union avec Paris

Cachan compte quatre aqueducs. Monuments emblématiques, ils avaient pour mission d'alimenter Paris en eau.

C'est à la fin du deuxième siècle après Jésus-Christ que les Romains construisent un aqueduc pour alimenter Lutèce en eau potable. L'ouvrage capte des sources à Wissous et après un parcours de quinze kilomètres, livre l'eau près des actuels thermes de Cluny à Paris. Son pont franchit la vallée de la Bièvre à Arcueil-Cachan. À la fin de l'empire romain, l'aqueduc est laissé à l'abandon. De nos jours, il ne reste que trois piles et une portion d'arc du pont encastrées dans la Maison Renaissance, située avenue Cousin-Méricourt.

Des ouvrages spectaculaires

Au 16^e siècle, Henri IV puis Marie de Médicis lancent un nouveau projet d'adduction en eau de la Capitale avec un deuxième aqueduc entre Rungis et le château d'eau de l'Observatoire à Paris. Les travaux de l'aqueduc Médicis débutent en 1613 pour s'achever en 1623. Son pont, long de 379 mètres et de 19 mètres de haut, franchit la Vallée de la Bièvre au même endroit que l'aqueduc romain.

Un patrimoine historique

L'aqueduc de la Vanne constitue le troisième aqueduc créé. Il approvisionne Paris avec les eaux du bassin de la Vanne, un affluent de l'Yonne qui prend sa source près de Troyes. Œuvre de l'ingénieur Eugène Belgrand, il a été construit entre 1867 et 1874 et parcourt 156 kilomètres. Son pont, qui prend appui sur l'aqueduc Médicis, mesure 900 mètres et comprend 77 arches. L'aqueduc du Loing et du Lunain a été réalisé peu de temps après celui de la Vanne. Achevé en 1900, il alimente

Paris avec les eaux de plusieurs sources de la région de Nemours. Parallèle à l'aqueduc de la Vanne jusqu'au Coteau à Cachan, il franchit la vallée de la Bièvre par un pont-siphon à plusieurs paliers. Un pont-aqueduc bas a été construit au niveau de l'actuelle rue Camille-Desmoulin permettant de franchir le fond de la vallée inondable. De nos jours, les serres végétales sous ses arches et l'aménagement piétonnier des Rives de Bièvre en font un lieu de promenade apprécié. ■



Les arches de l'aqueduc du Loing et du Lunain offrent le seul endroit où la Bièvre coule à l'air libre à Cachan.



PASSÉ INDUSTRIEL

La blanchisserie Hans, au 25 rue Cousté, se situait à côté de la blanchisserie Bel qui est toujours en activité.



L'empreinte des blanchisseries

De tout temps, la présence de l'eau a favorisé le développement économique. À Cachan, l'industrie de la blanchisserie a connu son essor au début 20^e siècle et mobilisé une grande part de sa population.

Aujourd'hui, il ne reste plus qu'une seule blanchisserie à Cachan, la maison Bel, située rue Cousté. Pourtant, cette activité industrielle fut très florissante à Cachan au début du 20^e siècle. Jusqu'alors, le cours de la Bièvre étant enfermé dans de grands domaines privés, très peu de blanchisseries s'y étaient installées.

Une activité industrielle

C'est vers le milieu du 19^e siècle, lorsque le démembrement des grandes propriétés commence à libérer les rives de la rivière, que l'industrie du blanchissage prend de l'importance à Cachan. En effet, la vente de ces domaines avec de l'eau en abondance offre aux artisans et aux industriels les grands espaces nécessaires pour leurs séchoirs. L'essor va être rapide. En 1900, on compte 120 entreprises de blanchissage sur Cachan. La plupart



L'activité des blanchisseries était importante à Cachan. Elle organisait la vie économique et sociale de la ville.

d'entre elles se situent dans les rues Cousté, Etienne-Dolet et Camille-Desmoulin. Elles embauchent une main-d'œuvre principalement féminine recrutée à un faible salaire et exerçant ses tâches dans des conditions précaires. À cette époque, la presque totalité des femmes de Cachan sont laveuses ou repasseuses. Ainsi, dans la plupart des ménages ouvriers, l'homme est carrier et la femme blanchisseuse.

Une économie autour de l'eau

Avec les blanchisseries, de nombreux métiers connexes se développent et des conflits d'intérêts pour l'usage de l'eau émergent. Les vendeurs de lessiveuses côtoient ainsi les loueurs de voitures pour livrer le linge. À Cachan, le plus important de ces loueurs se trouve alors à l'angle de la propriété Raspail. Il dispose d'une cinquantaine de chevaux. Avec l'électrification, la modernisation des machines, la couverture de la Bièvre et l'apparition des machines à laver, cette industrie cachanaise s'éteint peu à peu. De 120 établissements en 1900, il n'en reste plus que 109 en 1932, puis 75 en 1937. Aujourd'hui, si les blanchisseries ont pratiquement disparu, leur souvenir est encore vivace chez bon nombre de Cachanaises et Cachanais. ■

L'aménagement de la montée aux Vignes : un exemple de gestion raisonnée de l'eau.



ENVIRONNEMENT

Aménager la ville en préservant l'eau

Moins présente dans le paysage cachanais qui a fortement évolué, l'eau reste une ressource précieuse que la Ville entend préserver et valoriser face au défi climatique. Sa gestion durable est ainsi une priorité dans les choix d'aménagement urbain et de gestion des espaces verts.

La Ville de Cachan agit quotidiennement pour une gestion raisonnée et durable de l'eau. Les agents du service des espaces verts redoublent d'ingéniosité pour préserver cette ressource : paillage systématisé autour des plantations, fontaines en circuit fermé, arrosages automatiques la nuit et mise en place d'oyas dans certaines jardinières. Cette volonté touche l'ensemble des projets d'aménagement. « L'entretien ultérieur doit être pris en compte dès la conception d'un projet. Nous choisissons des plantes adaptées et peu gourmandes en eau. Nous intégrons également la gestion des eaux pluviales », indique ainsi Marie-Hélène Péribère, responsable du cadre de vie à la Ville.

Gestion raisonnée de l'eau

L'aménagement de la montée aux Vignes sur le coteau est, en ce sens, exemplaire.

À l'origine, cette parcelle n'était qu'une prairie sèche, exposée plein sud et inaccessible au public. La présence des réseaux d'Eau de Paris, la régie municipale de la Ville de Paris en charge de l'approvisionnement en eau, interdit d'y planter des arbres sur la majeure partie du site. Autre inconvénient, la forte pente rend l'arrosage très difficile. Pour ouvrir cette liaison piétonne entre la rue de la Citadelle et le centre-ville, la Ville a dû trouver des solutions répondant à toutes ces contraintes. Ainsi, la plantation d'arbres ombrageant l'escalier a été fortement restreinte. De même, des espèces végétales peu gourmandes en eau, ont été choisies. Enfin, les revêtements – pavés aux joints enherbés et caillebotis – permettent à l'eau de pluie de s'infiltrer aisément. « L'objectif était de préserver au maximum la perméabilité du site et de limiter les besoins en eau pour faciliter l'entretien des plantations », souligne

Nathalie Michaut-Reslinger, chargée d'études et travaux à la Ville.

Jardins de pluie

Autre projet, autre exemple. L'aménagement des abords de l'hôtel de ville, actuellement en cours de travaux, prend en compte la préservation de la ressource en eau. « Le projet prévoit la récupération des eaux pluviales afin d'alimenter l'ensemble des espaces verts », souligne Marc Marchand, responsable du service études et travaux de bâtiments de la Ville. La conception de l'espace intègre ainsi la création de jardins de pluie. Ces bassins peu profonds et végétalisés auront vocation à recueillir les eaux de ruissellement qui s'infiltreront dans le sol ou seront absorbées par la végétation. En cas de fortes précipitations, le trop-plein d'eau sera dirigé vers les canalisations au bout de 24 heures. Les pavés aux joints engazonnés compléteront ce dispositif

vertueux. « Ces techniques alternatives ont pour objectifs de réduire les rejets dans les réseaux d'eaux pluviales et de lutter contre les inondations, précise Nathalie Michaut-Reslinger. Elles permettent aussi de rafraîchir l'atmosphère avec la végétation. »

Îlots de fraîcheur

De petits îlots de fraîcheur au cœur des écoles de Cachan ? C'est le sens du projet des cours oasis, aujourd'hui, en réflexion dans les services municipaux. Il part du constat que ces lieux de vie sont de véritables puits de chaleur urbains avec leurs sols bitumés, noirs et imperméables. Une situation qui risque de s'aggraver avec le réchauffement climatique. La Ville a donc souhaité repenser l'aménagement des cours des écoles cachanaises. L'objectif est d'y créer des espaces rafraîchis, plus agréables à vivre et mieux partagés par tous. Ainsi, le bitume sera remplacé par un sol plus naturel, clair et perméable pour emmagasiner moins de chaleur et permettre une meilleure gestion des eaux de pluie. À terme, ces lieux de vie accueilleront des espaces plus naturels, davantage de végétation, des points d'eau et des aménagements ludiques et adaptés aux besoins des enfants et des enseignant-es. Une première étude est en cours sur le groupe scolaire du Coteau, rue des Vignes. Réalisée par la Ville et le

Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE 94), elle associe les enfants et leurs professeur-es.

Géothermie

Pionnière en matière de géothermie, la Ville utilise ce système pour alimenter son réseau de chauffage urbain depuis 1984. Cette énergie renouvelable, sans émission de dioxyde de carbone, exploite la chaleur du sol et des nappes souterraines d'eaux captives. Contrairement aux chaudières à fioul, la géothermie participe à la lutte contre le réchauffement climatique et à l'amélioration de la qualité de l'air. La Ville a confié, par délégation de service public, l'exploitation et la distribution de la géothermie à la Société cachanaise de chaleur (Socachal). Aujourd'hui, 60 % du territoire de la commune est alimenté par le réseau géothermique. Il dessert notamment les quartiers de la Plaine et Cité-Jardins, des équipements sportifs, le campus universitaire ou bien encore des résidences privées. En 2017, lors du renouvellement d'équipements vieillissants, une première mondiale a été réalisée avec la création d'un forage subhorizontal. Avec cette technique, la Ville a pu augmenter le débit d'eau chaude de 30 %. Pour cette innovation, la Ville a reçu le Grand Prix des maires dans la catégorie Énergie. ■

VERS UNE RÉGIE PUBLIQUE DE L'EAU

L'eau potable, ressource vitale, est un bien commun à toutes et tous. Les enjeux de sa gestion le sont donc tout autant. Actuellement, l'eau de Cachan est distribuée est acheminée depuis l'usine du Sedif de Choisy-le-Roi dont l'exploitation est confiée, par délégation de service publique, à l'opérateur privé Véolia. Or, la création d'une régie publique permettrait notamment aux villes concernées de ne plus être dépendantes de l'augmentation du prix de l'eau en se donnant la possibilité de l'acheter à d'autres fournisseurs. En septembre 2021, les habitant-es de Cachan et de neuf villes* du territoire Grand-Orly Seine Bièvre ont été consulté-es sur une sortie progressive du Syndicat des eaux d'Île-de-France (Sedif) au profit d'un rattachement à une régie publique de l'eau. Au niveau des villes du territoire engagées dans cette démarche, près de 94 % des votant-es ont acté le principe de régie publique. À Cachan, sur 1 893 participant-es, 1 831 ont voté pour, 57 contre et 5 votes ont été comptabilisés comme nuls. Actuellement, les élu-es des villes concernées négocient avec le Sedif sur les conditions de sortie du syndicat.

* Arcueil, Cachan, Chevilly-Larue, Fresnes, Gentilly, le Kremlin-Bicêtre, Ivry-sur-Seine, Orly et Vitry-sur-Seine



Pionnière en matière de géothermie, la Ville utilise ce système pour alimenter son réseau de chauffage urbain depuis 1984





Maramé Niang, générosité sans frontière

Installée à Cachan depuis une trentaine d'années, Maramé Niang est engagée dans la vie associative locale et mène de nombreuses actions au service des autres. Rencontre avec une jeune retraitée très dynamique.

Figure bien connue des habitant-es de La Plaine – où elle a vécu pendant 18 ans –, et de la Cité-Jardins où elle s'est établie en 2016, Maramé Niang est une femme à la fois généreuse et engagée. « Je suis originaire du Sénégal et suis arrivée en France en 1987. Je vis à Cachan depuis 1993. À cette époque, j'ai suivi une formation pour devenir auxiliaire de vie et j'ai travaillé quelque temps avec l'Association des paralysés de France. C'est comme cela que j'ai commencé à m'engager pour les autres », se souvient Maramé.

Parallèlement, elle est recrutée par la Ville, d'abord comme cuisinière à l'école du Coteau, puis comme auxiliaire de vie au sein du centre communal d'action sociale. Un poste au service des seniors cachanais-es qu'elle exercera jusqu'à sa retraite, il y a deux ans. En 2010, Maramé intègre le Conseil des étrangers créé par le maire de l'époque, Jean-Yves Le Bouillonnet. « C'était une expérience très intéressante. C'est important que les personnes qui n'ont pas la nationalité française puissent s'exprimer et s'impliquer dans la vie de notre commune, souligne-t-elle. J'ai été naturalisée en 2014. Je ne suis plus membre du Conseil mais je continue à m'investir dans les actions menées par cette instance. La diversité des habitants est un aspect qui me plaît beaucoup à Cachan ».

Soucieuse d'aider les autres, elle fonde une association humanitaire, Femmes solidaires d'ici et d'ailleurs, avec Fatou Gueye, une amie cachanaise

également originaire du Sénégal. « J'aime donner sans compter. Nous avons créé l'association en 2013 pour porter des projets solidaires en direction des familles à Cachan, mais aussi en Afrique. La Ville et le centre socioculturel La Plaine nous ont beaucoup soutenus », précise Maramé. Chaque année, l'association expédie vers le Sénégal du matériel, des vêtements, des denrées non périssables ou encore des jouets. « Nous organisons régulièrement des rencontres et des échanges conviviaux avec des Cachanais que nous accompagnons dans leurs projets. Nous aidons également des associations locales lorsqu'elles organisent un événement, en cuisinant des plats sénégalais ou en décorant les salles. Avec l'aide du centre socioculturel La Plaine, nous collectons aussi des lunettes que nous offrons à des personnes âgées de la Cité-Jardins. » Pour l'avenir, Maramé ne compte pas s'arrêter en si bon chemin. « Je travaille sur un projet qui me tient particulièrement à cœur. Celui d'installer des pompes à eau dans des villages isolés au Sénégal. » Une générosité sans frontière que Maramé fait vivre au quotidien. ■

“ La diversité des habitantes est un aspect qui me plaît beaucoup à Cachan. ”

Bio express

1987 : s'installe en France

1993 : emménage à Cachan

2010 : intègre le Conseil des étrangers de Cachan

2013 : fonde l'association Femmes solidaires d'ici et d'ailleurs

Mr.Bricolage des solutions
pour toute la maison et le jardin



29 - 31 avenue Georgeon - 94230 CACHAN

Tél. 01 46 65 09 50

Ouvert de 9h à 19h30 sans interruption
du lundi au samedi

mr-bricolage.fr

Mr.Bricolage

Faites-le vous-même, mais pas tout seul.

**Pour vos travaux,
contactez...**

**SPTP
& TP**

**Terrassement
Voiries et Réseaux Divers
Assainissement**

- aménagements extérieurs
- raccordement à l'égout
- création de bateau d'accès
- terrassement

248 bis, rue Gabriel Péri - 94230 CACHAN

Tél. : 01 45 47 78 93

Courriel : contact@sptp-tp.fr



POMPES FUNÈBRES
DE FRANCE

UN BÉNÉVOLENT DE VOUS À VOTRE SERVICE



OBSÈQUES • PRÉVOYANCE • MARBRERIE

Agence d'ARCUEIL

63 rue de la Div. Gén. Leclerc

01 45 46 81 77

HAB: 15-94-208 | N° ORIAS: 18005162

Agence de CACHAN

17 Avenue Carnot

01 41 24 01 23

HAB: 15-94-282 | N° ORIAS: 18005162

www.pompesfunebresdefranco.com

**Vous souhaitez VENDRE, ACHETER,
ESTIMER GRATUITEMENT votre bien ?**

Contactez **vo**tre conseillère indépendante
près de chez vous



Laure AGABABIAN

Spécialiste sur le secteur
de Cachan et alentours

07 49 03 34 40

laure.agababian@safte.fr



C'est vous qui le dites :

"Un accompagnement précis et efficace"

(Matthieu B)

"Une conseillère immo... Pas comme les autres"

(Christine M)

Avec  **SAFTI**, bénéficiez d'une solution
clé en main pour votre projet immobilier !

Agent commercial immatriculé sous le n° 884 093 816 - RSAC de Créteil, agissant pour le compte de l'agence immobilière SAFTI (523 964 328 RCS Toulouse) sous la carte professionnelle n°CPI 3101 2018 000 025 936 délivrée par la CCI de Toulouse.



ISOLATION & RAVALEMENT

DE VOS MAISONS ET COPROPRIÉTÉS...

MURS • COMBLES • VMC • FENÊTRES



SCEAUX

01 41 87 08 25

Aide à la rénovation
énergétique

GRUPE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

● Groupe socialiste et apparentés

- Hélène de Comarmond
- Samuel Besnard (président)
- Camille Vielhescaze
- Caroline Carlier
- Céline Di Mercurio
- Hervé Willaime
- Pierre-Yves Robin
- Christine Rescoussié
- Robert Orusco
- Yseline Fourtic
- Angélique Susini
- Katia Touchet

● Cachan ensemble

- Stéphane Rabuel (président)
- Sandrine Churaqui
- Dominique Lanoe
- Catherine Busson
- Emmanuelle Mazuet
- Lionel Jeanjean

● Europe Ecologie Les Verts

- Denis Hercule (président)
- Julien Jabouin
- Lucie Guillet
- Maëlle Bouglet
- David Petiot

● Groupe communiste et apparentés

- Jacques Foulon (président)
- Sylvie Darracq
- Georges Thimothée

● Debout et Unis

- Mohammadou Galoko (président)
- Zeïma Yahaya
- Mattéo Almosnino

● Génération.s

- Thomas Kekenbosch (président)
- Laetitia Boutrais

● Sans étiquette

- Fatoumata Bakily

+ d'informations : Si vous souhaitez rencontrer vos élu-es, n'hésitez pas à prendre rendez-vous en envoyant un courriel à secretariat.elus@ville-cachan.fr

Groupe socialiste et apparentés



Journée internationale des droits des femmes : à Cachan, les festivités se prolongent tout le mois !

Le 8 mars, Journée internationale des droits des femmes, est une date majeure de notre matriloin. Cette journée nous vient des luttes féministes du 20^e siècle qui ont permis aux femmes d'obtenir le droit de vote (la France fut l'un des derniers à l'adopter en Europe) mais également de défendre l'égalité des femmes et des hommes au travail. C'est une journée de fierté mais aussi une journée d'espoir et de détermination : la défense des droits des femmes a encore de belles victoires à remporter sur le chemin de l'égalité femmes-hommes.

Cette année encore, Cachan est au rendez-vous grâce à une série d'événements organisés dans toute la ville : conférences, expositions, spectacles, débats, rencontres, stand up, lectures, ciné-concert... Il y en a pour toutes les envies, pour tous les âges et toutes les motivations.

Le 8 mars est aussi l'occasion de réfléchir individuellement et collectivement à la société que nous voulons construire : notre avenir sera-t-il féministe donc égalitaire ? Malgré la volonté politique affichée, les progrès paraissent toujours trop lents... L'égalité femmes-hommes reste un mirage miroitant dans l'aridité plombante de la persistance des inégalités salariales, des violences sexuelles et sexistes, des manifestations insidieuses du patriarcat, des stéréotypes de genre qui entravent la liberté de chacun.e, dès l'enfance.

Regardons autour de nous et affirmons notre tolérance zéro face au sexisme et à la domination masculine. Le féminisme porte une utopie d'égalité et de liberté. À nous de la transformer en réalité concrète.

Bonne Journée internationale des droits des femmes à toutes et à tous !

Les élu-es socialistes et apparentés-es

Groupe PCF Front de Gauche



SE LOGER : UNE NECESSITE

Dans son rapport rendu public ce mercredi 2 février, la Fondation Abbé-Pierre dresse un bilan très critique de la politique de l'habitat menée par le Président.

Cinq années marquées par le désengagement budgétaire, et durant lesquelles la part des aides au logement dans le PIB est passée de 1,82 % à 1,63 %, un record.

Durant cette période le logement social a fait l'objet d'une attaque en règle.

La baisse des aides aux logements, le racket exercé sur les organismes HLM participent fortement à l'aggravation de la situation de millions de ménages des classes populaires qui peinent à se loger dans le parc public et se rabattent sur le privé, louant à des prix indécents.

Si en 1984, les ménages consacraient 17 % de leurs revenus, sous forme de crédit ou de loyer pour se loger Aujourd'hui, c'est 25 % voire 35 % pour 5,7 millions de Français.

Seul geste en faveur des HLM et de la mixité sociale, le gouvernement a défendu la prolongation de la loi SRU, qui impose aux communes 25 % de logements sociaux, pour autant la loi 3DS récemment votée minimise les sanctions à l'égard de ceux qui ne respectent cette norme.

Le résultat de cette politique est révélateur : « 14,6 millions de personnes sont fragilisées par la crise du logement » et 4 millions « sont non ou mal logées ».

Il faut changer de paradigme. Il est nécessaire d'agir sur le niveau des loyers dans toutes les grandes métropoles où il convient de généraliser l'encadrement des loyers.

Revaloriser les aides au logement, mais également engager la construction de logement pour atteindre 200 000 logements sociaux par an, soit plus du double de ce qui se pratique actuellement.

Groupe communiste et apparentés

Cachan ensemble, faisons vivre notre ville



Des transports publics abordables, pour tous ?

La limitation de la pollution automobile urbaine est un enjeu sanitaire et écologique, particulièrement dans notre région, mais les politiques mises en œuvre comportent souvent des angles morts sociaux : effet punitif de la ZFE pour ceux qui n'ont pas les moyens pour un véhicule électrique ou hybride, infrastructures et aides aux mobilités douces congrues, dessertes des transports publics insuffisantes hors Paris pour offrir une vraie alternative.

Ceux-ci comportent aussi des angles morts tarifaires. Le pass Navigo à tarif unique a été une avancée pour les habitants de grande couronne. Avec la prise en charge des employeurs pour les salariés et les aides du Département 94 pour les jeunes en études (Imagin'R) ou pour les seniors (Améthyste), il offre un service très peu cher à ceux qui se déplacent fréquemment. Mais quid des autres ?

Pour les voyageurs occasionnels de banlieue, le ticket t+ ou ses nouveaux supports (Navigo Easy et Liberté+) permet de voyager en bus mais pas en RER. Le ticket O-D reste indispensable, avec son prix élevé.

Pour ceux qui souhaitent se déplacer de temps à autre dans Cachan, le ticket sms est adapté, mais bien trop cher (2 €) pour un court trajet en bus sans intermodalité.

Malheur aux retraités qui vont à Paris quelques fois par mois, aux lycéens et étudiants qui utilisent le RER uniquement pour leurs sorties du week-end, et plus généralement aux habitants de la première couronne. Cette cohorte se complétera très vite des télétravailleurs pour lesquels le Navigo ne présentera plus le même intérêt.

Ces questions doivent interroger Ile-de-France Mobilités sur sa politique tarifaire. Urgence d'une écologie sociale pour tous !

Les élu-e-s du groupe Cachan Ensemble
cachan2014@gmail.com

Groupe Générations

GÉNÉRATIONS

Collège : soutenons Victor Hugo !

Le groupe Génération-s apporte son soutien aux parents d'élèves et aux enseignant-es du collège Victor Hugo mobilisé-es contre la baisse annoncée de dotation horaire globale (DHG) pour l'établissement.

La DHG correspond au nombre total d'heures d'enseignement allouées au collège, et détermine ainsi le nombre de classes, d'élèves par classe et de postes d'enseignant-es. La forte baisse annoncée de la DHG pour la rentrée 2022 ne permettra plus de respecter le nombre de 25 élèves par classe. Ce sont les conditions d'apprentissage des collégien-nes qui le paieront.

Le collège Victor Hugo scolarise pourtant un nombre important d'enfants des quartiers prioritaires de la ville et de boursiers. L'école nécessite des moyens pour jouer son rôle dans le rattrapage des inégalités sociales. Nous craignons que ces décisions n'accroissent encore le phénomène d'évitement scolaire au profit notamment de l'enseignement privé.

Le collège Victor Hugo n'est pas le seul établissement touché par une baisse de DHG. Non loin de nous, le collège Dulcie September d'Arcueil est également concerné. Cela témoigne d'un désengagement de l'Etat envers les quartiers populaires. Inclusion scolaire, égalité des chances, école de la République : sans moyens, ces mots sont des slogans, non des réalités. Le ministère de l'Éducation Nationale doit revoir sa copie ! Car ainsi que l'écrivait Victor Hugo dans Les Misérables : « L'égalité a un organe : l'instruction gratuite et obligatoire ».

Laetitia Boutrais, Thomas Kekenbosch
- generationscachan@gmail.com

Groupe Europe Écologie Les Verts



Il est grand temps d'en finir avec l'agrochimie

Que dire des beaux discours sur la protection de la biodiversité d'Emmanuel Macron quand son gouvernement retarde toujours plus la transition agricole et encourage les pratiques qui précipitent la disparition des insectes volants, abeilles et oiseaux ?

Alors que scientifiques, associations et élu-es écologistes se battent pour préserver la biodiversité et notre santé, le gouvernement multiplie les réglementations les menaçant !

En moins d'une semaine, le ministre de l'agriculture a ré-autorisé les insecticides « tueurs d'abeilles » tout en signant un décret ne protégeant toujours pas les riverains de l'épandage de pesticides. Or, le Conseil d'État avait enjoint, en juillet 2021, le gouvernement à prendre des mesures ambitieuses pour réduire l'exposition des riverains à l'épandage des pesticides cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques. Le gouvernement a tout simplement ignoré l'injonction de la plus haute juridiction administrative !

La réglementation européenne interdit les néonicotinoïdes depuis 4 ans, mais la France persiste à accompagner les betteraviers dans l'impasse chimique. Comme en 2021, une dérogation s'appliquera en 2022 permettant l'utilisation de ce pesticide, qui n'avait pourtant pas permis de sauver les récoltes de betteraves sucrières l'an passé. Des solutions existent nous dit l'ANSES : à court terme, des insecticides, le paillage et la fertilisation organique, mais aussi, comme une incitation à toute l'agriculture conventionnelle face aux effets déjà forts du changement climatique, la combinaison de la culture de la betterave avec d'autres plantes.

Changer de modèle, une question de souveraineté alimentaire !

EELV Écrivez-nous : eelvcachan@protonmail.com

Groupe Debout et Unis



GROUPES D'OPPOSITION● **En Avant Cachan !****Groupe centriste et citoyen**

- Maxime Megret-Merger (président)
- Olivier Fallou
- Alain Ospital

● **Mieux Vivre à Cachan****Groupe sans étiquette**

- Sébastien Trouillas (président)
- Pascal Castillon

● **Mieux Vivre en Synergie**

- Michèle Eskinazi (présidente)
- José Caraméz

**En Avant Cachan !
Groupe centriste et citoyen****Faire du vélo à Cachan ?**

E. C'est la triste note de Cachan dans le baromètre des villes cyclables 2021, paru début février (<https://t.ly/2eH1>). La note est basée sur les avis de 143 cyclistes cachanais, qui font le même constat que celui que nous avons formulé en Conseil Municipal. Les modes doux sont une priorité de la majorité municipale, paraît-il, une promesse de campagne. La priorité tarde cependant à se concrétiser, et les discours perdent en cohérence : c'est une responsabilité du territoire Grand-Orly-Seine-Bièvre nous répond-on. Or le premier adjoint à Cachan est vice-président à l'urbanisme du territoire ; territoire dont les priorités pour Cachan sont dictées par la mairie.

En attendant, le stationnement vélo n'est pas assuré à un niveau satisfaisant et sûr ; les itinéraires cyclables restent morcelés ; les marquages des pistes disparaissent, quand leur tracé est cohérent ; le partage de l'espace urbain entre cyclistes et automobilistes est tout sauf apaisé... La circulation à vélo pour les enfants comme pour les personnes âgées est même jugée très dangereuse ! Et la situation est aggravée dans les zones de travaux où il n'est pas proposé de solution de contournement. En bref, Madame la maire n'est pas à l'écoute des Cachanais ni à la hauteur de ses promesses. Seul point qui relève un peu la note : la présence de l'Atelier du Vélo à Cachan. Merci à lui, mais la ville n'y est pour rien !

Le mieux est l'ennemi du bien : il est urgent d'agir. Si nous attendons la fin des travaux à Cachan pour progresser, nous aurons des aménagements d'ici 2030. Horizon décourageant...

Les élus En Avant Cachan !

Maxime Mégret-Merger, Alain Ospital, Olivier Fallou
www.enavantcachan.fr / enavantcachan@gmail.com

Tribune Mieux vivre à Cachan**Dettes, chômage, saleté, punaises de lit, ... 4 ans de calamités municipales**

Cela fera bientôt 4 ans que la Maire a hérité du pouvoir municipal ; l'heure d'un premier bilan est donc venue : notre ville se dégrade.

Au dernier budget municipal de février, la dette a encore enflé à 48 millions €, soit 3 millions € de plus depuis que la Maire est en fonction. Une partie de cette dette est liée aux augmentations d'indemnités que la majorité s'est attribuée (+ 100 000 € en 2 ans), au détriment des Cachanais dans le besoin...

La Maire ne lutte pas contre le chômage à Cachan.

Elle multiplie les projets de bureaux (gare Arcueil-Cachan, immeuble Arobase sur la D920) alors que ce modèle économique était périmé avant même le CoViD et le développement du télétravail. Ces bureaux resteront probablement vides : cela ne diminuera donc pas le chômage à Cachan ; ces surfaces manqueront au contraire aux Cachanais en mal de logements !

De même, le projet « Campus Cachan » sur l'ancien site de l'ENS n'a pas été conçu comme un incubateur d'entreprises innovantes : dommage, cela aurait permis d'embaucher des Cachanais au chômage et de renflouer la caisse municipale.

Notre ville est sale, à l'extérieur comme à l'intérieur : dans nos rues, les dépôts sauvages sont légion ; dans notre maison de retraite municipale pullulent punaises de lit et légionelles.

La présence de ces nuisibles et bactéries est la conséquence de négligences dans l'entretien des appartements et canalisations de la résidence. En 2020 nous avons déjà dénoncé les conditions de vie indignes d'un résident abandonné ; nous demandons à la Maire d'enfin prendre soin de nos personnes âgées !

Dr Sébastien TROUILLAS
 06 61 38 28 35
 Pascal CASTILLON

Groupe « Mieux Vivre en Synergie »**Mieux Vivre en Synergie ... profondément démocrates ...**

L'épisode Lanoë déclarant les policiers municipaux prêts à tuer la population s'ils étaient armés n'a pas été suivi des conséquences qu'il aurait fallu.

En effet, Madame la Maire n'a eu d'autre réponse que de changer l'équipement audio de la salle de conseil. Elle a fait remplacer, aux frais du contribuable, le système de micros existant par un nouveau sur lequel elle a la main, en coupant purement et simplement la parole à celui qui la contrarie.

Dernièrement, la vidéo du dernier conseil municipal, consultable sur le site de la mairie, est coupée, comme par hasard, avant la fin. On aurait vu Madame la Maire de Cachan qui (embarrassée ?) outrepasser ses pouvoirs en ne respectant pas son règlement intérieur à propos du vœu émis par José Caraméz, demandant la fin du port obligatoire du masque à l'école pour les enfants. Elle a ainsi censuré le débat sur ce vœu pour ne pas avoir à confirmer publiquement sa position (contre) comme annoncé précédemment en commission à huis-clos.

L'opposition n'a désormais plus voix au chapitre de façon totalement antidémocratique. Vous, Cachanaises et Cachanais, ne pouvez plus bénéficier d'une retranscription fidèle des conseils municipaux comme le veut la loi puisque le son est coupé au gré de Mme la Maire.

Quelles belles preuves de démocratie !!! ...

Michèle Eskinazi / José Caraméz



**Secur
Instal**

**Solutions pour particuliers
et professionnels**

- Vidéosurveillance
- Alarme
- Interphonie
- Contrôle d'accès
- Fibre optique

102 Avenue Gabriel Péri • 94230 Cachan
01 80 91 37 30
contact@securinstal.fr
www.securinstal.fr



MICRO 5

COMMERÇANTS, ARTISANS
si vous désirez paraître dans ce
magazine, cet emplacement vous est
réservé.

Contactez-nous au : **06 25 23 65 66**
M. Thierry COHEN :
studioparis@micro5.fr



Petits-fils
SERVICES AUX GRANDS-PARENTS

**L'aide
à domicile
sur-mesure**

Réseau national d'aide à domicile
pour les personnes âgées

-  Aide à l'autonomie
-  Aide aux repas
-  Accompagnements
-  Aide ménagère

01 84 01 15 61

2 Villa du Petit Valet
92160 Antony



petits-fils.com

COLLECTE DES DÉCHETS



● **Déchets ménagers**
Ils sont collectés les **lundis, mercredis et vendredis**.



● **Emballages, journaux, magazines**
Ils sont collectés les **mardis et jeudis**.
Rappel: depuis le 1^{er} octobre 2019, tous les emballages se trient.
+ d'infos : citeo.com



● **Déchets verts**
La collecte des déchets verts reprend **les 22 et 23 mars**. Ils sont collectés les **mardis** pour le secteur ouest et les **mercredis** pour le secteur est de la ville (voir QRcode).



● **Encombrants**
Ils sont collectés **chaque jeudi**, dans toute la ville sans distinction de secteur.



● **Déchets toxiques**
Tous les **3^{es} samedis de chaque mois** de 9h30 à 12h30 au marché Carnot, de 13h30 à 14h45 sur le parking Belgrand et de 15h à 16h30 sur le parking Eustache-Deschamps.
Le camion Onyse collecte les piles et les déchets toxiques.



● **Déchetterie de proximité Recycl'inn !**
La déchetterie de proximité est mise à disposition des habitant-es **les 2^e et 4^e samedis de chaque mois de 9h à 13h** (sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de six mois) au 104 avenue Gabriel-Péri (entre les ronds-points Lunain/Saussaies).



● **La ressourcerie la Mine**
Collecte, valorisation et revente de meubles et d'objets. Dépôt d'objets: **du mercredi au samedi de 11h à 17h30**.

Collecte à domicile pour des volumes importants: prise de rendez-vous collecte@ressourcerie-la-mine.com, 74 avenue de la Convention à Arcueil.



● **Collecte de vêtements**
Vous souhaitez faire don de vêtements en bon état dont vous n'avez plus l'usage, pensez aux associations comme La Pièce solidaire.
+ d'infos : lapiecesolidaire.fr

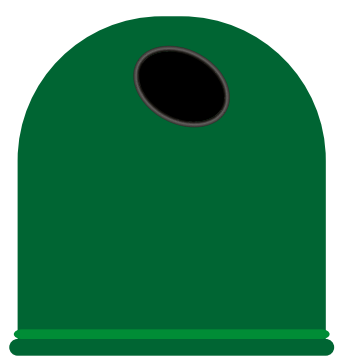
TRI DES DÉCHETS



ORDURES MÉNAGÈRES



EMBALLAGES, JOURNAUX, MAGAZINES
À déposer vidé, non lavé et sans sac.
En cas de doute, jetez dans le bac vert



CONTENEURS À VERRE
(sans bouchon, ni couvercle, ni capsule)



La collecte des déchets est assurée lors des jours fériés, sauf pour le 1^{er} mai. Elle a lieu le matin à partir de 5h30. **Les bacs doivent être sortis à partir de 18h, la veille du ramassage.** Pour ne pas gêner la circulation des piétons, **les bacs doivent être rangés le plus tôt possible après la collecte.**
Remplacement gratuit d'un bac abîmé ou manquant : 01 49 69 60 94

MENUS PRÉVISIONNELS DU MOIS DE MARS

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Du 28 février au 4 mars	Poireau vinaigrette Blanc de poulet à la crème de champignons Riz créole Cantal Fruit	Salade de pois chiches au miel Bœuf bourguignon Carottes confites Petits suisses Abricots au sirop	Salade mêlée Hachis Parmentier Camembert Compote	MENU VÉGÉTARIEN Pizza au fromage Œufs à la Florentine (épinards) Yaourt vanille Fruit de saison	Betteraves rouges en dés Filet de Hoki au fenouil Choux-fleurs persillés Kiri Tarte aux pommes
Du 7 au 11 mars	Salade de cœurs de palmier Émincé de dinde à la moutarde Petits pois Tartare nature Semoule au lait	Potage de légumes Filet de merlu sauce à l'oseille Tagliatelles au beurre Yaourt aux fruits Fruit	MENU VÉGÉTARIEN Céleri rémoulade Riz cantonnais sans viande Tomme grise Poire au sirop	Concombre vinaigrette Rôti de veau à la sauge Haricots verts Faisselle Crème dessert Chocolat	Salade de pépinettes Omelette aux herbes Polée de légumes Yaourt aromatisé Fruit de saison
Du 14 au 18 mars	Batavia vinaigrette Pennes au saumon Vache qui rit Oreillons de pêches au sirop	MENU VÉGÉTARIEN Salade de chou blanc & maïs Tarte aux légumes maison Petits suisses aux fruits Banane	Salade de riz niçois Colin pané maison Brocolis béchamel Fromage blanc aux fruits ind Fruit de saison	Salade de chou rouge Sauté de porc à la tomate (S/P sauté de dinde) Purée de pomme de terre Coulommier Compote de fruits	Macédoine de légumes Poulet rôti au jus Haricots beurre Yaourt nature Éclair chocolat
Du 21 au 25 mars	Salade haricots rouges, maïs & salade verte Filet de saumon grillé Courgettes sautées Yaourt aux fruits Fruit de saison	Bouillon pâtes alphabet Escalope de volaille au jus Ratatouille Brie Riz au lait caramel	Tomates vinaigrette au basilic Tajine d'agneau aux abricots Semoule Gouda Compote de pomme	Salade verte vinaigre balsamique Steak haché sauce tomate Frites Petits suisses Fruit	MENU VÉGÉTARIEN Carottes râpées Gnocchis à la napolitaine Carré frais Compote de fraise
Du 28 au 1^{er} avril	Salade haricots verts Émincé de bœuf aux épices Épinards Faisselle Gâteau de semoule	MENU VÉGÉTARIEN œufs durs mimosa Poêlée de lentilles vertes Tomme blanche Liégeois chocolat	Poireau sauce aux herbes Filet de colin citronné Jardinière de légumes Yaourt aromatisé Ananas frais	Coleslaw Colombo de dinde Quinoa Cantadou Fruit	Salade d'endives Saucisses chipolatas (S/P saucisses de volaille) Purée de patates douces Mimolette Salade de fruits

En raison du contexte sanitaire, les menus peuvent être modifiés dans leur composition ou dans leur forme. Conformément au règlement CE n°1169/2011, les menus peuvent contenir les 14 substances ou produits provoquant des allergies ou intolérances : céréales contenant du gluten, crustacés, œufs, poissons, arachides, soja, lait, fruits à coque, céleri, moutarde, graines de sésame, anhydride sulfureux et sulfites en concentration de plus de 10 mg/kg ou 10 mg/l en dioxyde de soufre, lupin, mollusques.

CARNET DU MOIS DE DÉCEMBRE

Naissances

APOLARDI Aylan • ZIVANOVIC Lea • JOLIVET COUDERC Nino, Ernest, Jim • ESSOMBE Oan, Blessing • BOURION Stanislas, Christian, Thierry • LASSALLE Bethany, Célia, Charlotte • CHALAUD Anil, Lucas, Bakir • DUBÉROS Ibrahim, Hervé, Hilarion • DUBÉROS Janelle, Adeline, Anna • PILI Melvyn, Rémy, Bernard, Stéphan • ZING Emilie, Jiayi • BRIGUET Mathéo, Yves, Nicolas • SILVA ASSIS Hugo • MAKADJI Bintou • TEBA Brooklyn, Knox • LE CORRE Lyssandre, Paul, Bruno, Joseph • NINA Alice, Madeleine, Agnès, Anne • CHADHOULI Chahed • SAID Wassim, Hicham • BEN AMEUR Lina • RONDI Hadrien

Unions

VIALLOAN Antoine, Pascal, Michel, Marie DAVIAU - - LEYMET Sélène, Jeanne, Marie • BABOULAT Marc, Luc • LE BARON Céline, Claude, Marie

Décès

VOLGET Rolland, Raymond • BUGÉARD Roland, Henri, Lucien • MARTEL Liliane, Germaine veuve FONTAINE • SCHAEFER Denise, Félicité veuve TRABAUD • HARNOIS Hélène, Marie veuve CHAPUIS • ROUSSEL Arlette, Andrée veuve HÔ QUANG • GROSMÉNIL André, Robert • GASPARD Pauline, Monique • YAOUANC Annick, Josette • MAUNY Eliane, Lucienne, Henriette épouse BOTHGAL • ATIN Fabien, Paul • BELFERROU Abdelaziz • BONNET Annie, Marie, Thérèse, Gisèle veuve RONDEAU • CLAUDI Jacqueline • HAZARD Michel, Calixte, Armand • PÉRIN Geneviève, Marie, Louise épouse ABELLE • DOBRISAN Dumitru • RASOAMANANTENAFINARITRA Jeanine, Esther • NOCHE Liliane, Michelle, Claude

PORTAIL FAMILLE

La Ville facilite vos démarches...

- Réservez en ligne sur votre portail famille du site de la ville : ville-cachan.fr
- Présentez-vous à l'accueil de la Mairie de Cachan - Service Relation Citoyen

HORAIRES D'OUVERTURE DE L'HÔTEL DE VILLE

8 rue Camille-Desmoulins • Tél. : 01 49 69 69 69

Ouvert le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h15 ; le jeudi de 13h30 à 19h ; le samedi de 8h45 à 12h30.

CONTACTS UTILES

● Commissariat principal

163-167 bis avenue Gabriel-Péri, 94270 Le Kremlin-Bicêtre. Tél. : 01 45 15 69 00

● Commissariat de Cachan

15 rue Marx-Dormoy. Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9h à 18h.

Tél. : 01 45 46 73 00

● Police municipale

22 rue Guichard. Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 7h50 à 12h et de 14h à 17h30. Jeudi de 14h à 17h40. Tél. : 01 49 69 96 71

● Trésorerie principale

3 rue Camille-Desmoulins. Lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et 13h à 16h. Mardi et jeudi de 9h à 12h. Tél. : 01 49 08 07 20

● La Poste

3 rue Camille-Desmoulins. Du lundi au vendredi de 8h30 à 19h. Samedi de 8h30 à 13h

● Théâtre Jacques-Carat

21 avenue Louis-Georgon. Horaires et tarifs des spectacles : www.theatrejacquescarat.fr. Tél. : 01 45 47 72 41

● Cinéma La Pléiade

12 avenue Cousin-de-Méricourt. Horaires et tarifs : www.cinema-laplejade.fr. Tél. : 01 46 65 13 58

● Bibliothèque centrale

11 rue Camille-Desmoulins. Mardi de 14h à 18h. Mercredi de 10h à 13h et de 14h à 18h. Vendredi de 14h à 19h. Samedi de 10h à 18h. Tél. : 01 49 69 61 60

● Bibliothèque La Plaine

11 allée Pierre-de-Montreuil. Mardi de 16h à 19h. Mercredi de 10h à 13h et de 14h à 18h. Vendredi de 16h à 19h. Samedi de 14h à 18h. Tél. : 01 45 47 33 79

PERMANENCES

● Médiation familiale

Consultations et médiation des situations conflictuelles au sein de la famille. 7h50 à 12h et 14h à 17h30. Tél. : 01 41 98 36 40

● Point info familles

Réunions d'information organisées les 1^{er} et 3^e mardis de chaque mois à 17h.

Tél. : 01 45 47 70 95

● Ecrire ensemble

Aide à la rédaction de courriers administratifs. Tél. : 06 73 89 05 62

• **Au centre communal d'action sociale :** mardi et vendredi de 8h30 à 12h ; samedi de 9h à 12h30.

• **À la bibliothèque centrale :** mardi et vendredi de 14h à 17h. Sur rendez-vous.

● Bibliothèque Lamartine

4 square Lamartine. Mardi de 16h à 19h. Mercredi de 10h à 13h et de 14h à 18h. Vendredi de 16h à 19h. Samedi de 10h à 13h. Tél. : 01 49 69 61 15

● Centre socioculturel La Plaine

1 allée Pierre-de-Montreuil. Lundi de 14h à 19h. Mardi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 19h. Tél. : 01 49 69 60 10

● Centre socioculturel Lamartine

Square Lamartine. Lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 10h à 12h et de 14h à 19h. Tél. : 01 49 69 61 10

● Centre socioculturel Maison Cousté

19 rue Cousté. Lundi et mardi de 14h à 19h30. Mercredi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 19h30. Tél. : 01 45 46 67 15

● Espoir

Soutien psychologique pour les adolescent-es et guidance parentale. 19 rue Cousté. Sur rendez-vous. Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 10 à 19h. Jeudi de 13h à 19h. Tél. : 01 45 46 64 39

● Mission locale Innovam

Guide les jeunes dans l'élaboration de leur parcours. Sur rendez-vous. 1 rue de la Gare. Tél. : 01 41 98 65 00

● Service de soins infirmiers à domicile de la ville de Cachan (ACSMD)

Sur prescription médicale. Intervention à domicile d'infirmier-ères et d'aides-soignant-es pour les Cachanais-es de plus de 60 ans, handicapé-es et patient-es Alzheimer. Tél. : 01 45 47 06 35

● ADIL 94

Agence départementale d'information sur le logement. 48 avenue Pierre-Brossolette, 94000 Créteil. Sur rendez-vous les 2^e et 4^e mardis de chaque mois. De 14h à 17h. Tél. : 01 49 69 15 70

● Délégué du défenseur des droits

Sur rendez-vous les vendredis à la Maison De la prévention et de la médiation 22 rue Guichard. Tél. : 01 41 98 36 40

● Conciliateur de justice

Sur rendez-vous les 1^{er} et 3^e jeudis de chaque mois à la direction prévention, médiation, sécurité. 22 rue Guichard. Tél. : 01 41 98 36 40

PHARMACIES



• Pharmacie de la Grange Ory

11 av. Aristide-Briand. Tél. : 01 70 25 51 75

• Pharmacie Delpech

40 av. du Maréchal de Lattre-de-Tassigny.

Tél. : 01 46 65 68 60

• Pharmacie des Arcades

10 rue Guichard. Tél. : 01 46 65 64 57

• Pharmacie des Lumières

91 av. Aristide-Briand. Tél. : 01 46 65 54 62

• Pharmacie du marché

30 av. Carnot. Tél. : 01 46 64 05 90

• Pharmacie du Parc

13 av. de la Division Leclerc.

Tél. : 01 46 64 05 46

• Pharmacie Talbot

4 rue Gallieni. Tél. : 01 46 64 09 36

• Pharmacien Tchapanian

171 av. Aristide-Briand. Tél. : 01 47 40 88 41



DR

CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ

Le centre municipal de santé Georges-Grün propose une offre importante de soins médicaux et paramédicaux de qualité. Les patients-es peuvent bénéficier des consultations de médecine générale, de médecine spécialisée (cardiologue, diabétologue, endocrinologue, gynécologue...), de dentistes ainsi que de kinésithérapeutes.

Prise de rendez-vous en ligne

Une plateforme de prise de rendez-vous est accessible à tous-tes les patient-tes et permet d'accéder aux plages de consultation des médecins. Pour prendre un rendez-vous, il suffit de créer un compte lors de la première connexion. Un SMS de rappel vous sera envoyé 24 heures avant la date de consultation.

+ d'infos :

Centre municipal de santé Georges-Grün
7 avenue Cousin-de-Méricourt.

Tél. : 01 49 69 61 40

Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 18h, le samedi de 9h à 12h.

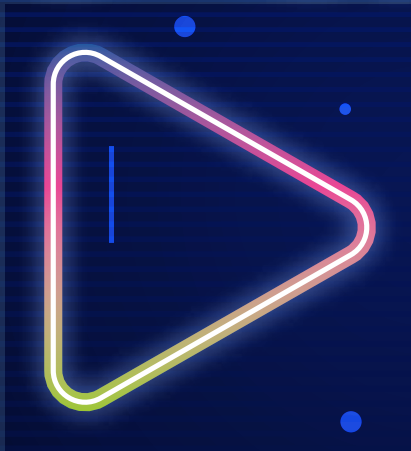
La Ville recrute. Toutes les informations sur le site de la ville.



Forum des métiers



2. DEMAIN



VENDREDI

18.03.2022

de 8h30 à 18h

aivancity

57 avenue du Pdt Wilson
À Cachan (94)

50 exposants • 20 entreprises
Conférences et ateliers
Orientation et recrutement

© Création - *Peltican* / Imprimerie Grenier - déc. 2021



PROGRAMME SUR :
www.ville-cachan.fr



aivancity
PARIS-CACHAN

**MISSION LOCALE
innovam**

pôle emploi

GRAND
F - O R L Y
S E I N E Y
B - I D E V R E

cpme94
VAL-DE-MARNE

**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

**VILLE DE
CACHAN**